HISTOIRE

DE

LA CONSPIRATION

DU

10 AOUT 1792.

HISTOIRE

DE

LA CONSPIRATION

DU

10 AOUT 1792.

PAR L. C. BIGOT DE SAINTE-CROIX,
Ministre des Affaires étrangeres de S. M. T. C.
LOUIS XVI, le 10 Août 1792.



LONDRES.

1793.

AVERTISSEMENT.

Les principaux faits contenus dans cet Ouvrage, ont été envoyés en France dans le moment où il importoit le plus de les faire connoître, & adressés aux personnes qu'il étoit le plus utile d'éclairer.

Le jugement de la Nation étoit attendu par tous ceux que frappe encore un rayon de justice & de vérité. C'est pour ceux-là que l'Ouvrage entier étoit destiné. Il étoit livré à l'impression, lorsque la crainte de manquer l'assassinat a repoussé l'idée de l'Appel au Peuple.

L'accompliſſement du crime n'eſt pas un motif de ſupprimer l'écrit qui en dévoile la trame & les auteurs.

25 Janvier 1793.

AVANT-PROPOS.

SANS UN CHANGEMENT DE DYNASTIE POINT DE RÉVOLUTION : Telle fut la doctrine des conſpirateurs, & le plus modéré de leurs diſcours.

Il a été facile de reconnoître, dans leur conduite & dans leurs écrits, les conſéquences & les progrès de cette profeſſion du RÉGICIDE.

Ils en cacherent peu l'intention, en renouvellerent ſouvent la tentative, &, trompés dans l'eſpoir de l'obtenir de la chance multipliée des inſurrections, ils réſolurent enfin de le commettre eux-mêmes, en le couvrant de l'apparence ſacrilege des formes juridiques.

La CONVENTION ne fut imaginée que comme un ſupplément infaillible au complot d'un meurtre probable. Deſtinée à

être le corps de réſerve des aſſaſſins du 10 Août, elle eſt devenue l'aſyle de ceux du 2 Septembre, & le tribunal complet du 20 Janvier.

La pluralité de cinq voix a fait la ſentence contre le vœu de neuf dixiemes & demi de la Nation.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
LA CONSPIRATION
DU 10 AOUT 1792.

MON deſſein n'eſt pas de rappeller, par un récit des longs malheurs du Roi, toutes les époques d'une révolution, dont aujourd'hui perſonne n'ignore les trop mémorables événemens, & les déſaſtreux réſultats. Mais puiſque mon dévouement à S. M. & ma réſignation à l'un des derniers actes de ſa volonté, m'avoient appellé à ſon conſeil dans ces jours d'orage & de crime, qui ont précédé l'attentat du 10 Août; puiſque placé à ſes côtés, je dus être l'inſéparable témoin de toutes les horreurs de cette affreuſe journée; ſans doute, c'eſt un droit, comme un devoir pour moi, de défendre la conduite de S. M. contre la ſcélérateſſe qui l'accuſe, & la crédulité qui l'outrage. Et, lorſque toutes les preſſes ſont rompues, ou payées par la calomnie; lorſque la menace des poignards, & l'obſcurité des cachots retiennent encore la vérité captive, c'eſt à moi à lui ouvrir enfin un paſſage à travers ce ſilence de la terreur: c'eſt à moi à détruire, par le ſimple expoſé des faits, cet artificieux amas d'inculpations abſurdes, &

d'audacieuſes impoſtures, qui, ſans contradicteurs & ſans obſtacles, ont inondé la France & l'Europe entiere.

Tel a été le ſort du Roi, pendant tout le cours de cette révolution, d'être ſans ceſſe en butte aux trahiſons & aux perfidies, & d'être lui-même accuſé ſans ceſſe de perfidie & de trahiſon. Tous les déſordres & les malheurs du peuple, les ſéditions & les libelles, les provocations au meurtre & à l'incendie, tous les actes les plus odieux de la licence & de l'anarchie, les déchiremens inteſtins, & la guerre étrangere, lui ſeul en étoit le promoteur & la cauſe; chaque parti lui imputa, tour-à-tour, ſes propres crimes; & comment ce ſyſtême de diffamation, imaginé par la premiere Aſſemblée nationale, & ſi conſtamment ſuivi par la ſeconde, eût-il été démenti par la Convention actuelle, qui n'eſt que le produit & le complément des erreurs & des forfaits des deux autres? Toutes ont eu ſucceſſivement pour but de dégrader ou d'anéantir l'autorité royale; elles ont toutes ſemé, avec un égal acharnement, d'un bout du Royaume à l'autre, contre la perſonne du Roi, les défiances, les accuſations & les craintes: elles ont graduellement calomnié & perdu S. M. dans l'eſprit du peuple, pour le maintenir contre elle dans un état habituel d'agitation & de révolte; juſqu'à ce qu'une poignée de ſophiſtes & de brigands, ait enfin réuſſi à renverſer ce trône, ſur les débris duquel regnent aujourd'hui, au ſein de la Capitale & au milieu d'une multitude furieuſe & dépravée, quelques ſcélérats ignorans & quelques ambitieux

conſpirateurs. Pour obtenir ce dernier & fatal ſuccès, pour plonger dans un cachot, pour détrôner ce Roi, dont la déchéance, au dire même de ſes plus cruels ennemis, étoit, quelques jours auparavant, illégale et impolitique; il falloit le préſenter à ſa Nation & aux Nations étrangeres comme coupable du plus homicide, & en même-tems du plus inſenſé des complots. Pour déſintéreſſer ſur ſon ſort, & la Nation & les Nations étrangeres, il falloit s'efforcer de l'avilir.

Ainſi, dans l'inſtant même où ſe tramoit contre ſa dignité & contre ſa vie la plus infernale des conjurations, on l'accuſoit d'avoir conſpiré contre la France, d'avoir déployé ſur Paris l'étendart de la mort. On lui reprochoit d'avoir fui lâchement de ſon palais, en y abandonnant, à la fureur du peuple, tous ceux qui y étoient accouru pour le défendre.

De-là, tant de meſures violentes, tant de précautions tyranniques pour parvenir à corrompre ou aveugler l'opinion publique, pour ſupprimer tous les écrits, empriſonner tous les hommes qui auroient pu l'éclairer. De-là, cette foule de pieces accumulées & miſes au grand jour, fauſſes la plupart & fauſſement interprétées, dans le deſſein d'en impoſer à cette partie du peuple, qui, une fois familiariſée avec l'inculpation la plus fabuleuſe, va l'adoptant ſans preuve & la propageant ſans examen.

Le 10 Août eſt à peine expiré; tous les papiers qui ne ſont pas vendus au parjure ſont prohibés, & leurs auteurs pourſuivis. Des courriers extraordinaires ſont envoyés, à grands fraix, aux quatre-vingt-trois Départemens, aux

Cours étrangeres, aux Armées, dans les deux Mondes, pour la circulation rapide & empoisonnée de la délation & du mensonge. N'ont-ils donc pas pensé, ces vils calomniateurs, que, par l'excès même de leur artifice, ils avertissoient la méfiance, & qu'étouffer la vérité, c'étoit révéler le secret de leur imposture ? Ont-ils donc cru, que pour faire oublier la longue série de crimes dont ils sont couverts, il leur suffisoit de noircir de toutes les apparences du crime, un homme irréprochable, un Roi vertueux ? Non : trop de jours ont été, depuis quatre ans, ineffaçablement marqués par leurs complots : la chaîne en est aujourd'hui trop connue : aujourd'hui toutes les trames, tous les fronts sont à découvert. L'homme qui disoit, à la fin de 1788, *posons les jalons de la République*, est le même qui disoit, au commencement de Juin 1792, *la révolution ne sera finie, que lorsqu'une rue droite sera tirée de la rue Saint Honoré à la rue du Bacq. — Il faut que les propriétés restent, mais que les propriétaires changent. — On prétend que la Noblesse est détruite, & il existe encore des Nobles !*

Tout est donc expliqué ! Ah ! dans la nuit des crimes les plus cachés, comme dans les profondeurs d'un long & noir souterrein, il existe presque toujours quelque communication secrete qui nous aide à remonter à la lumiere. Entre tous les hommes, qui, à différentes époques, ont inventés, commis, ou conseillé le crime : entre tous ces jours de sang, dont la date seule est une tache éternelle à nos annales, on apperçoit une trace commune & des rapports mar-

qués. Le même plan se retrouve; le même caractere se reproduit; rien n'a changé, ni les vues, ni l'exécution. Par-tout on reconnoît les chefs, les agens, les complices.

L'Europe n'avoit pas vu, sans admiration & sans respect, un Roi constamment ami de l'ordre & de la vérité, provoquer lui-même l'expression libre des vœux d'une grande Nation, pour la réforme des abus d'un Gouvernement, contre lesquels on se souvenoit que, jeune encore, il avoit réclamé le premier. Elle n'avoit pas vu, sans intérêt, les Députés du peuple, élus, la plupart, entre les hommes les plus connus par leur patriotisme & leurs lumieres, se rassembler autour du trône pour concerter avec le Monarque, & poser ensemble les bases du bonheur public. Qu'ils se sont vîte évanouis, ces jours de notre espérance! & combien de générations doivent payer cher les témérités & les erreurs, les talens même de cette réunion confuse de Législateurs, qui, à côté d'une vérité éternelle, plaçant les rêves de leur imagination, décréterent toujours le principe sans prévoir la chaîne des conséquences; pervertirent la raison par le raisonnement; adopterent une idée comme vraie, par cela seul qu'elle étoit éblouissante; &, jettant, dans l'esprit de la multitude, ces demi-notions qui long-tems encore s'opposeront au retour des vérités, n'ont, par l'abondance & l'abus de leurs lumieres, fourni que plus de vices à l'ignorance du peuple. Dès-lors le trône fut renversé. Il succombe sous l'effort même des étais qu'ils ont placé çà & là pour le soutenir. Que laissoit-elle au Roi, cette

Conſtitution ſans modele, comme elle ſera ſans imitateurs, travail incohérent & contradictoire d'un Comité ſouvent diviſé, & d'une Aſſemblée toujours tumultueuſe, qui uſurpe, cumule & confond tous les pouvoirs; s'applique à reſtreindre les limites de toute autorité, ſans jamais en aſſigner à la licence, &, pour nous ſauver du deſpotiſme, invente & établit tous les genres de tyrannie? Que laiſſoit-elle au Roi? Une inviolabilité dériſoire, qui n'eſt à l'abri ni d'une émeute populaire, ni d'un arrêté de Section, ni d'une accuſation illégale, ni d'une ſuſpenſion arbitraire? Le titre vain, & ſi tard, ſi péniblement accordé de Repréſentant de la Nation, rival, toujours ſacrifié, d'un Procureur-Syndic ou d'un Maire? Enfin, ce *veto ſuſpenſif*, qui ſans ceſſe place le Monarque dans l'alternative de paroître coupable s'il oſe refuſer ſa ſanction, ou ſuſpect dès qu'il l'accorde?

Reſtoit-il donc encore quelques atteintes à porter à la Monarchie? Il eût fallu ſe hâter d'en rétablir les fondemens. Qui ſuccédera à cette Aſſemblée deſtructive? Des hommes qui ont juré de renverſer la Conſtitution, parce qu'elle n'eſt pas leur ouvrage; d'abolir la Royauté, parce que les Rois & les Miniſteres, dont n'aguere ils étoient les premiers flatteurs, ont négligé de les placer à la hauteur de leurs prétentions, ou de leurs talens. Dominés par des jalouſies, des haines ou des reſſentimens perſonnels, dévorés des paſſions les plus inſolentes ou les plus ſombres, environnés de toutes celles qu'ils ont ſu exciter au-dehors, ils commandent, dans l'intention d'y obéir, les cris des agitateurs, & les

convulſions des tribunes. Depuis l'indécente propoſition d'un décret qui ſupprime les titres mêmes décernés à tous les Rois par le reſpect, comme par l'intérêt politique des peuples, juſqu'à la propoſition parjure de la déchéance, chaque jour, chaque ſéance ont été marqués par un nouveau pas vers la République.

La vouloit-il, ce peuple que vous repréſentez? Etoit-ce là le vœu, l'expreſſion de la volonté de vingt-cinq millions d'hommes? Elle eſt la vôtre; contre votre ferment & votre conſcience, elle eſt la vôtre. Vous, qui trop inſtruits pour ignorer que la Monarchie ſeule convient à la ſûreté & à la tranquillité d'un grand Etat, à un pays riche, à un peuple cultivateur, environné de voiſins jaloux & puiſſans, & par conſéquent d'ennemis probables, ne rejettez cette forme de gouvernement, que parce que l'unité d'un pouvoir vous humilie, & que ſa durée vous fatigue! Elle eſt la vôtre; vous qui voulez cenſurer, tourmenter à loiſir une adminiſtration; en briſer les reſſorts pour les diriger vers votre intérêt; vous révolter au premier inſtant d'humeur, rallier vos factions & vos ſatellites, & marcher en tumulte de révolutions en révolutions! Elle eſt la vôtre; vous qui, pour parvenir aux emplois, aimez mieux baiſſer les yeux vers la populace, que de les hauſſer vers le trône; vous, en qui l'amour de l'égalité n'eſt que la paſſion de dominer ou l'impuiſſance d'atteindre. On la connoiſſoit votre volonté; elle eſt conſignée dans vos nouveaux écrits, dans vos journaux, dans vos diſcours *imprimés par ordre*; vous l'avez dictée à vos diſ-

ciples, à vos clubs, à vos affiliations, à vos orateurs de tribunes, à vos orateurs de tréteaux, qui, dans les places publiques, dans les rues, dans les carrefours, vont citant, *de par vous*, les Gouvernemens de Sparte & d'Athenes, comme ces valets, qui, en balayant les bancs d'une école, ont entendu des noms Grecs & Romains. Mais, ſans remonter à ces cahiers aſſermentés, à ces mandats impératifs, dont vous ont délivrés les efforts de votre conſcience & de votre logique, ont-ils voté pour la République, tous ceux que vous n'avez ni intimidés par vos menaces ou vos déprédations, ni corrompus par vos aſſignats, par l'appas de vos écharpes municipales, ou par l'envoi contagieux de vos Commiſſaires? Avoit-elle voté pour la République, cette majorité ſage de nos Départemens, qui, dès qu'une atteinte eſt portée à la Conſtitution, dès qu'une alarme s'eſt répandue ſur la vie du Roi, réclament, à la pluralité de ſoixante & ſeize ſur quatre-vingt-trois, le maintien de la Conſtitution, le reſpect dû à la Royauté, & l'inviolabilité du Monarque?

Fideles au ſyſtême prévaricateur, de dérober aux yeux du peuple tous les vœux qui contrarient vos décrets, pour ne lui montrer que les adhéſions mendiées, ou l'aſſentiment forcé qui les juſtifient, vous avez déchiré, proſcrit les adreſſes de ces Corps adminiſtratifs, de ces courageux Magiſtrats, qui, après le 20 Juin, s'éleverent contre l'exécrable attentat, ſignal de tous ceux qui devoient combler vos trahiſons.

Le Roi, uſant de ſon droit conſtitutionnel

pour appeller de vos opinions précipitées à l'opinion univerſelle & réfléchie de la Nation, a refuſé ſa ſanction à deux décrets, dont l'un bleſſoit la Conſtitution, l'humanité, ſa conſcience; & l'autre lui paroiſſoit menacer la ſûreté de la capitale. Une vile populace, armée de piques & de poignards, revêtue de tout l'attirail dont vous avez paré le brigandage & la révolte, défile dans votre enceinte, au ſon d'une muſique féroce, & au bruit répété de vos applaudiſſemens. Où les envoyez-vous? Inſulter, dans le palais où vous le retenez captif, un Monarque ſans défenſe; menacer ſes jours & ceux de ſa famille; lui arracher, s'il étoit poſſible, par la terreur, la ſanction que vous refuſera ſa juſtice, & lui montrer des viſages d'aſſaſſins, qu'il glace par ſa préſence & par ſon courage. *Allez, allez goûter quelque repos*, leur dit, après ſix heures de violences & d'outrages, le vertueux Maire de Paris, l'ordonnateur habituel de ces fêtes; *allez, c'eſt aſſez prouver aujourd'hui que vous êtes libres.* Le lendemain, il oſe approcher du trône; il oſe juſtifier, auprès du Roi, ſon audace & les excès de ſa horde impunie: *Taiſez-vous*, indigne Magiſtrat du peuple, *taiſez-vous.* Ah! dans cette ſeule parole du Monarque, dans l'orgueil bleſſé de ce chef inſolent de la Municipalité, dans ſa ſuſpenſion prononcée quelques jours après le Département, & confirmée depuis par S. M., je lis d'avance toutes les horreurs, toutes les atrocités qui vont ſuivre.

Si vous n'euſſiez vous-même réſolu de livrer aux haſards de cette criminelle & lâche inſurrection, & le trône & la vie du Roi; ſi vous

n'eussiez vous-mêmes médité cet infâme complot ; répondez, Législateurs. Pourquoi, sans prétexte & sans motif, sur des dénonciations vagues, & que vous avez souvent trop achetées ; pourquoi, depuis un mois, aviez-vous licencié cette garde de mille huit cents hommes, dont la Constitution environna l'inviolabilité du Monarque, ou plutôt qu'elle nous accorda à nous-mêmes, pour nous garantir la liberté de son refus ou de son acceptation de vos décrets? Pourquoi, à cette époque, comme à toutes celles où vous avez eu besoin de réveiller des souvenirs sanglans dans l'imagination du peuple, avez-vous choisi l'anniversaire de *Varennes?*

Mais votre espoir a été frustré, & cette fois encore les jours du Roi sont sauvés. Redoublez, redoublez d'efforts & de crimes : accumulez les décrets : prononcez le renvoi des troupes de ligne, celui de ces Suisses incorruptibles, dont vous craignez la fidélité, & dont, au mépris des traités, vous préparez la destruction. Fabriquez, aiguisez encore les poignards & les piques. Appellez sur-tout, auprès de vous, ces bandes de prétendus fédérés, brigands désolateurs des frontieres du Midi, qui comblerent de cadavres vivans la glaciere d'Avignon. Déja ils sont dans nos murs, & l'instant de leur arrivée est marqué par un meurtre, & par la tentative de vingt assassinats. Déja ils ont escaladé l'une des galeries du Louvre, & s'efforcent de pénétrer, dans la nuit, jusqu'à l'appartement du Roi ; & c'est le Roi qui conspire, & c'est lui qui veut le sang, & qui épuise la patience du peuple!

Le peuple est sous votre joug, sous celui de

la terreur dont vous l'environnez. Le département, la commune, toutes les autorités, tous les citoyens, sont à la merci de scélérats armés, qui ne dissimulent plus la noirceur ni l'étendue de leurs projets. *Ce que vous n'avez osé, nous l'exécuterons : le dernier coup, c'est à nous à le frapper*, disent-ils, avec audace, à cette cohorte effrénée des fauxbourgs, ou plutôt à cette élite de tous les bandits de l'Europe, auxquels ils se mêlent & s'associent ; & voilà les hommes que vous appellez vos *Freres !* Ces discours, ces cris de rage, vous les entendez : ils en effraient tous les esprits, ils en empoisonnent l'air, dans tous les lieux publics, dans nos promenades, autour de ces casernes où vous alimentez leur fureur & salariez leurs journées. Nos spectacles mêmes, ces délassemens de l'homme paisible & laborieux, nos spectacles ne retentissent plus que de leurs clameurs, & on ne leur y montre que l'image du crime dont on nourrit leur pensée.

Est-il échappé à la vôtre un moyen possible d'y pousser leurs bras & leur aveuglement ? Quelle est, à l'approche d'un ennemi, que depuis long-tems vous avez provoqué, cette discussion soudaine sur le danger de la patrie, & sur les *mesures extraordinaires* qu'il exige ? Une semaine entiere, & plus encore, est consumée en déclamations grossieres & forcenées, pour réunir contre le Roi tout ce que peut inventer la rage, qui s'est concertée avec la calomnie ; pour rejetter sur lui tous les torts dont vous êtes seuls coupables, toutes les fautes que vous avez seuls commises : pour lui reprocher l'inertie d'un Gou-

vernement dont vous rendîtes la marche nulle & impoffible, la lenteur d'opérations fans ceffe entravées par votre ignorance ou contrariées par vos décrets, le malheur d'une guerre qui fût votre vœu, & d'une anarchie qui eft votre ouvrage : toutes les manœuvres que vous avez ourdies, toutes les divifions que vous avez produites. Quel étoit-il votre deffein, & le but de cette alarmante proclamation, que le bruit du canon & du tocfin accompagnent ? Eh ! qui pourroit douter encore qu'en appellant tous les citoyens à la défenfe commune, vous n'ayiez voulu que diriger contre un feul les coups de la vengeance publique !

Achevez. Peut-être il eft encore quelques efprits incertains, quelques confciences timides : vous faurez vaincre les héfitations & délier les fermens. Tous vos Comités font en travail. Toutes vos féances font permanentes. Une commiffion nouvelle eft inftituée pour préparer, pour méditer des moyens de falut public. S'il peut en exifter un feul, comment, après tant d'efforts, ne feroit-ce pas celui que vous aurez adopté ? Hâtez-vous : &, quelque foit l'heure & l'objet de vos délibérations, exempts déformais d'une inutile fanction, donnez force de loi à tous vos décrets. Qu'importe le nombre de voix qui y ait concouru, pourvu que, chaque matin, nous entendions promulguer ceux que l'ivreffe ou l'audace de quelques hommes pervers auront arrachés, pendant la nuit, à la diftraction & à la laffitude d'hommes pufillanimes & découragés. La permanence des Corps adminiftratifs, celle des quarante-huit Sections de la Ca-

pitale, eſt auſſi prononcée. Là, plus encore que dans votre Aſſemblée, des perturbateurs apoſtés reglent le ſilence & la parole : là, menaçant la propriété & la vie de tout citoyen qui réſiſte à leurs clameurs, des femmes furieuſes, des motionnaires fanatiques, diċtent impudemment le vœu qu'il leur eſt enjoint de protéger. Quelques individus ſe diront membres d'un Département dont ils ne ſont pas même citoyens, citoyens d'une Section où ils n'ont pas même de domicile, une Section s'appellera le Peuple, la Capitale s'appellera la Nation, & traînant à ſa ſuite ces rédacteurs payés d'une pétition ſcandaleuſe & menſongere, le Maire de Paris viendra, avec toutes les formes de l'hypocriſie, & tout l'appareil de la rebellion, demander, au nom de la patrie, la déchéance du Monarque.

Quels motifs inſolens appuieront la demande de l'impoſteur? Quels griefs oſera-t-il produire? Un refus de Sanction? Ah! n'eſt-il pas le dernier rempart de notre liberté, le ſeul & inſuffiſant recours qu'une Conſtitution vicieuſe nous ait laiſſé contre la tyrannie légiſlatrice d'une Aſſemblée unique & permanente? Sera-ce le renvoi de quelques Miniſtres? Mais depuis quand la révocation & le choix de tous ſes agens ne ſont-ils pas un des attributs, une des fonctions eſſentielles de la Royauté? Quoi donc encore? De prétendues négligences, de fauſſes combinaiſons dans les préparatifs de guerre, dans les mouvemens des armées? Mais ces délits, s'ils exiſtent, ne peuvent être imputés qu'à ces mêmes Miniſtres que l'on réclame, ou à ceux qui leur ont ſuccédé; ils ſont, pour tous, la ma-

tiere de leur reſponſabilité, & aucun d'eux n'eſſaya de s'y ſouſtraire. Non : c'eſt à l'inviolabilité du Roi que l'on forma le projet d'attenter; à ce principe ſacré de tout Gouvernement Monarchique, et plus ſalutaire encore, plus impérieux pour nous aujourd'hui, puiſqu'il eſt l'unique garant de l'entiere liberté néceſſaire au Monarque pour conſacrer le vœu préſumé de la Nation. C'eſt un des principaux pouvoirs qu'on veut détruire, afin que tous les autres s'écroulent avec lui; c'eſt le Trône, à la fois, & la Conſtitution qu'il faut renverſer, pour aſſeoir, ſur leurs débris, le deſpotiſme réel de quelques hommes, & un vain fantôme de République. Pour parvenir à ces déteſtables fins, c'eſt une accuſation illégale qu'on intente : un jugement qu'on ſollicite, ſans loi préexiſtente ſur laquelle on puiſſe l'établir : c'eſt uniquement un procès qu'on veut commencer.

O vous, tous! Vous, univerſalité du peuple Français, qui jurâtes, ſur l'autel de la patrie, de maintenir la Conſtitution & la Monarchie; qui, tant de fois, qui, tout à l'heure encore, renouvellâtes le même ſerment avec transport, ſouffrirez-vous qu'il ſoit violé? Et vous, organes & ſoutiens élus de cette Conſtitution, qui ne fûtes établis que ſur elle & par elle; qui ceſſez d'exiſter de l'inſtant où elle ſera anéantie, comment concilierez-vous votre déſobéiſſance & votre reſponſabilité? vos infractions & vos fermens? votre caractere & vos conſpirations? vos entrepriſes de deſpotes, & vos devoirs de Repréſentans?.... Accourez, accourez, fideles Fédérés, que le 10 Août la dé-

chéance ſoit prononcée, ou que, le 10 Août, le ſang ruiſſelle, & que le palais des Rois ne ſoit plus qu'un monceau de cadavres & de cendres.

Cependant le ſilence de la ſtupeur regne dans la Capitale, & n'eſt interrompu que par le hurlement des furies. Le timide propriétaire, le pere de famille, frémit & ferme ſa maiſon : chacun ſe regarde avec le trouble & l'anxiété muette qui annonce la crainte, ou plutôt l'attente prochaine d'un grand malheur, ou d'un grand forfait.

Déja vers la fin de Juillet, un conciliabule de Fédérés s'étoit tenu à Charenton. L'élite des Conſpirateurs y avoit aſſiſté. Là, s'étoit tracé, diſoit-on, un plan de conjuration contre le Roi. L'exécution en étoit fixée au 29 du même mois : mais les préparatifs manquerent, & elle fût différée ; on ceſſa d'y croire.

Dans la nuit du 4 au 5 d'Août, une alarme ſubite ſe répandit. Un mouvement extraordinaire s'étoit fait entendre dans les caſernes des Fédérés. Ils agitoient leurs armes, ils déplaçoient leurs canons : on craignit une attaque prochaine. Elle étoit annoncée pour deux ou trois heures du matin ; les Miniſtres ſe rendirent au château : il étoit ſans autre défenſe que ſa garde ordinaire ; le Roi fut éveillé. *Que me veulent-ils encore*, nous diſoit S. M. ; *eſt-ce la ſcene du* 20 *Juin qu'on veut renouveller. Ah ! qu'ils viennent*, ajoutoit-il avec une triſteſſe profonde, *qu'ils viennent : dès long-tems je ſuis preparé à tout : avertiſſez ſeulement les Officiers de garde : qu'on n'éveille point la Reine.* Nous fîmes appeller quel-

ques Officiers municipaux, ils accoururent : le même avertiſſement avoit été envoyé au Maire; la réponſe fut qu'il étoit abſent : il dormoit.

Vers deux heures, on nous rapporte que ce mouvement n'avoit d'autre objet que le déménagement des Fédérés, qui, traverſant la ville & traînant avec bruit leurs canons, paſſoient de la Section poiſſonniere à celle du Théâtre Français, à laquelle on a donné depuis le nom de *Marſeille*, qu'elle avoit mérité depuis long-tems. Le but des Fédérés, en délogeant ainſi, & celui de leurs conducteurs, étoit évidemment, & l'événement l'a prouvé depuis, d'établir, pour tous les brigands, une communication plus ſûre & plus prompte par le fauxbourg St. Germain, & par les ponts, entre les fauxbourgs St. Marceau & St. Honoré. Mais la diſtance de l'ancienne caſerne à la nouvelle, ce déplacement imprévu, le choix de l'heure à laquelle il s'exécutoit, tout devoit accroître & prolonger la méfiance. Nous paſſâmes cette nuit entiere autour du Roi, avec tous les hommes attachés à ſon ſervice, & plus encore à ſa perſonne. Vous, qui l'avez connu, euſſiez-vous jamais penſé que ſon ſommeil put être tant de fois troublé par l'approche, & par les cris des aſſaſſins?

Le lendemain, & tous les jours ſuivans, des avis multipliés, des indices certains, ne permirent plus de douter que le complot le plus funeſte ne fût prêt à éclater. On propoſa à LL. MM. de partir, de s'éloigner de vingt lieues de la Capitale; on leur en facilita les moyens : tout étoit prêt. Elles ſe refuſerent conſtamment à ce projet de départ : elles en éloignerent l'idée. Cependant

pendant le péril devenoit pressant : chaque heure, chaque instant, apportoit une nouvelle sinistre. Aucun secours n'étoit préparé ; les cartouches mêmes manquoient. Quelqu'un ouvrit l'avis de s'en procurer par un moyen violent, mais utile peut-être en ce qu'il auroit pu opérer quelque diversion. LL. MM. rejetterent cet avis, & il fut résolu de n'employer d'autres ressources que celles dont on pouvoit user sans violence & sans commotion ; de rassembler dans l'intérieur du palais & dans les cours extérieures, quelques bataillons de Gardes nationales, & une partie de ceux des Suisses qu'un décret n'avoit pas encore dispersés ; enfin, de faire placer en différens endroits des barrieres qui pussent opposer quelque résistance au premier effort des assaillans. Telle fut la conspiration de la Cour.

Le nombre des troupes, réunies pour la défense, ne montoit pas à plus de mille cinq cents à mille huit cents hommes. Le 8 au matin, LL. MM. appellerent chez elles le Maire, pour le prévenir de ces dispositions.

Le 9 dans l'après-midi, le Procureur-Syndic du Département se présente à la barre de l'Assemblée nationale. Il lui exprime, avec vérité & avec énergie, ses inquiétudes sur la tranquillité de la nuit suivante, & sur les événemens qui doivent la troubler. La révolte est déja portée dans toutes les Sections : plusieurs sont séduites : elles doivent s'armer, & marcher contre le château, pour sauver la Nation des entreprises du Trône. De combien de précautions ne va-t-il pas enfin être environné ! Quelles mesures imposantes l'Assemblée ne prendra-t-elle

pas pour garantir la ſûreté du Roi & celle de ſa Famille, pour écarter, pour réprimer tout ce qui menace d'y porter atteinte! Ames honnêtes & juſtes, auriez-vous encore cet eſpoir! Non : les Repréſentans du peuple loueront avec dédain le zele d'un de ſes Magiſtrats, &, ſans s'arrêter un inſtant, ſans délibérer ſur l'avis importun qui leur eſt donné, ils reviendront impaſſibles & froids, à je ne ſais quelle diſcuſſion qu'il a interrompue.

Le Maire de Paris offre auſſi à l'Aſſemblée ſes obſervations ſur le mouvement qui ſe prépare, & ſur l'inſuffiſance de ſes moyens pour le prévenir. Le Maire de Paris deſiroit être plus écouté que le Procureur-Syndic.

Minuit a ſonné, & de toutes parts on entend le ſignal du crime : un tocſin général en a réveillé la rage dans le cœur des conjurés, & la terreur dans celui des citoyens. Le canon a déja retenti dans l'un des fauxbourgs; les factieux ſe raſſemblent dans les Sections; de tous les points de Paris les brigands ſe preſſent, & marchent pour ſe réunir; quatre rendez-vous principaux ſont marqués pour leur ralliement.

Cependant, neuf cents hommes de la Gendarmerie à cheval ſont poſtés dans le voiſinage des Tuileries, ſur la grande place du Louvre, ſur celle du Carrouzel, & de l'autre côté du Pont-Royal. La Gendarmerie à pied eſt conſignée à ſes poſtes accoutumés, ou répartie en différens lieux de la capitale, dont il importe de protéger la ſûreté. Huit cents Suiſſes environ ſont raſſemblés au château; divers détachemens de la garde nationale y arrivent ſucceſſivement pour

le défendre. Leur Commandant-Général, & les Chefs des différens corps militaires, rendent compte au Roi des dispositions qu'ils ont cru devoir prendre, des différens ordres qu'ils ont donnés. Le Roi n'en donne qu'un, celui d'épargner le sang.

Pendant ce tems, les chefs des séditieux sont occupés à concerter les moyens d'en répandre. Assemblés rue du Théâtre Français, n°. 4, c'est de-là, c'est dans l'ivresse d'une exécrable orgie, que les Représentans de l'insurrection du peuple (ils se sont eux-mêmes honorés de ce nom) dirigent cet aveugle instrument de leurs crimes, précipitent ou retardent ses mouvemens, en combinent l'effet, expédient leurs ordres, & désignent leurs victimes. C'est du milieu de ce repaire de conspirateurs qu'il m'arrive, de demi-heure en demi-heure, les affreux détails que je communique directement au Roi.

Toutes les personnes que leur attachement ou leur devoir ont appellées ou retenues cette nuit au château, environnent la Famille royale, qui, depuis l'heure ordinaire du coucher, s'est réunie dans la chambre du Conseil. Tous les esprits sont agités, tous les cœurs sont émus : il n'en est point que LL. MM. n'étonnent par leur courage, & à qui elles ne deviennent plus cheres par leur danger.

Le Procureur-Syndic du Département & deux membres de la Municipalité se sont aussi rendus, dès onze heures du soir, auprès du Roi. Le Maire lui-même y arrive; il examine avec attention tous les moyens de défense. Veut-il en reconnoître la force, ou en calculer la foiblesse?

Il parcourt l'intérieur des appartemens, defcend dans les cours, vifite les poftes, parle aux foldats, leur renouvelle l'ordre, déja figné par lui à la réquifition du Département, & donné au Commandant-Général, de repouffer la force par la force, & de défendre, au nom de la loi, les propriétés. Il paffe dans le jardin pour y voir le refte des troupes; pas une menace, pas une injure ne l'y pourfuivent; le Procureur-Syndic l'accompagne, & confere paifiblement avec lui. Tout-à-coup un décret, dont il paroît peu furpris, l'appelle à l'Affemblée nationale. Là, il reçoit, fans s'excufer, quelques reproches de fa vifite au château, & apprend, fans la démentir, la nouvelle qu'il y a couru des dangers. Peu d'inftans après, lui-même il l'accrédite, & reçoit de la Commune une garde de trois à quatre cents hommes, qui, le retenant chez lui, fous prétexte de veiller à fa fûreté, le difpenfe déformais de donner aucun ordre, & juftifie, par l'apparence de la contrainte, fa nullité volontaire.

Tous les avis nous affuroient encore que le château feroit attaqué pendant la nuit. Un de mes collegues & moi, nous n'avions pu nous procurer que le 9, à cinq heures du foir, une copie fidelle des divers plans de conjuration. Ils varioient dans quelques détails; mais leur accord, fur prefque tous les points, les réduifoit cependant à un feul. La cage de fer, dans laquelle ces hommes féroces fe propofoient d'enfermer la Reine, & de la promener dans les rues de la capitale; le projet de la conduire enfuite à l'hôtel de la Force; celui de mener le

Roi à l'Hôtel-de-ville, & de-là au Temple; (car il étoit déja queſtion du Temple) ou de l'empriſonner dans la maiſon de *Beaumarchais*, pour l'expoſer aux fureurs du fauxbourg : toutes ces atrocités étoient dans tous les plans. Nous crûmes devoir en dérober la connoiſſance au Roi, & la refuſer même aux inſtances de la Reine, quoiqu'elle fût préparée à tout par ſes malheurs, & ſupérieure à tout par ſon caractere. Mais nous en fîmes imprimer à la hâte le réſultat, avec ces ſeuls mots pour avertiſſement : *Français, de grands crimes ſe commettent : vous dévoiler le complot, c'eſt l'anéantir : liſez.* Notre projet, ignoré également de LL. MM., étoit de deſcendre, au moment de l'attaque, dans les cours du château, d'y lire à haute voix, & à la lueur d'un flambeau, cet effroyable récit devant la troupe aſſemblée, & de lui en diſtribuer un grand nombre d'exemplaires. Nous nous promettions le plus grand effet de cette démarche; & combien, à l'inſtant du combat, n'en auroit-elle pas produit ſur toutes les ames! Tout concouroit alors à ſon ſuccès. Que de motifs à la premiere ardeur des troupes! N'apprendre le crime qu'à l'inſtant où il s'avance; tenir dans ſes mains le papier qui le révele; eſpérer d'y lire le lendemain les détails de l'aggreſſion dont on aura triomphé! D'ailleurs, la préſence du Roi, les ténebres de la nuit, ce qu'elles ajoutent de profond & de ſombre à toutes les impreſſions qu'on y reçoit : oui, tout ranimoit alors, tout confirmoit notre eſpoir. Alors, la diſpoſition des eſprits étoit excellente : on ne nous avoit pas encore retiré les bons bataillons : point de mê-

lange alors, point de désunion : tous les cœurs, tous les bras étoient à nous. Avec quelle amertume je regretterai toute ma vie que l'attaque ait été différée ! Les ombres de la nuit eussent, cette fois au moins, secouru la justice : mais, cette fois, le crime préféra tout l'éclat du jour, dont il s'étoit accoutumé depuis long-tems à ne plus craindre la clarté.

Il veilloit, en cet instant même, à l'Hôtel-de-Ville, où, des débris d'une Municipalité foible & corrompue, se créoit, à la hâte, une Commune provisoire; ramas impie de déserteurs & de filoux, d'histrions & d'assassins, sous le nom de Commissaires de Sections; digne choix de quatre cents brigands révoltés ! Ils envoient au château deux sommations au Commandant-Général de la Garde nationale de se rendre à l'Hôtel-de-Ville : il obéit à la seconde. Là, il est interrogé sur les ordres qu'il a donnés; on lui arrache celui qu'il avoit reçu du Maire, & aussi-tôt on l'envoie aux prisons, ou plutôt à la mort. Il est massacré, aux yeux de son fils, sur les marches de la maison commune, & son corps jetté dans la riviere.... Vous qui me lisez, me forcez-vous de poursuivre ?

Les colonnes des fédérés commençoient alors à s'ébranler. La nouvelle Municipalité avoit ordonné à un bataillon, qui défendoit le passage du Pont-Neuf, de se retirer de ce poste avec ses canons. La communication étoit ouverte entre les fauxbourgs. On pilloit l'arsenal, on s'en partageoit les armes : les barbares n'avançoient pas encore ! nous entendions de loin des cris confus, la rumeur d'un peuple agité, la mar-

che des patrouilles ; & les sons prolongés du tocsin continuoient à entretenir, dans toutes les ames, les angoisses d'une si longue attente.

Vers cinq heures du matin, la Reine fit éveiller ses enfans : son cœur a besoin de s'environner d'eux. Leurs caresses, leurs regards, mêlent quelque chose de tendre au sentiment amer de sa douleur : & ce spectacle, qui adoucit la nôtre, ne peut nous distraire sur ses périls. Le Prince royal a connu les siens : *Tenez*, disoit-il, la veille, à une jeune personne qui a coutume de partager les jeux, ou plutôt les pleurs de son enfance, *tenez*, *Josephine*, *prenez cette boucle de mes cheveux*, *& promettez-moi de les porter tant que je serai en danger.* Sensible & trop malheureux enfant ! Quel sera ton sort ?

Mais les cris redoublent, & le tumulte s'accroît. Les flots d'un peuple immense, curieux, assassins, défenseurs peut-être, nous ne le croyons plus, inondent de toutes parts les places qui environnent le château. Le bruit des chevaux & des armes, celui des canons traînés avec effort, tout annonce l'arrivée prochaine des assaillans : ils marchent : déja ils se sont emparés d'un pont, ils occupent une avenue : la tête d'une premiere colonne commence à se montrer ; on les a vus : ils sont là. Tous ces avis arrivent à la fois. Toutes les personnes qui ont passé la nuit dans les appartemens se précipiterent aux fenêtres. LL. MM. s'y montrent par intervalle, & mesurent, avec inquiétude, mais avec sang froid, l'étendue d'un danger qu'il importe à tous, & qu'il paroît encore possible de repousser.

Une pétition de la Garde nationale se rédige,

dit-on, dans l'un des corps-de-garde du château; j'y descends, & je la trouve couverte de vingt pages de signatures. Elle avoit pour objet de demander à l'Assemblée le renvoi des fédérés. Demande tardive, mais dictée par le zele; démarche impuissante! Je remontois aux appartemens, lorsque, dans l'une des premieres salles, je trouve le Roi s'avançant vers le balcon, & jettant un regard sur les cours, d'où s'élance à l'instant un applaudissement universel qui l'invite à y descendre. Je l'accompagne : un nombreux cortege d'amis, de serviteurs fideles, se pressent à ses côtés; &, serrant leurs bras, forment une chaîne autour de lui. Toutes les troupes de l'intérieur étoient animées du même esprit. Toutes les voûtes du palais retentissoient des cris de VIVE LE ROI! *Non, Sire, non, ne craignez plus le retour du 20 Juin, nous en effacerons l'opprobre : la derniere goutte de notre sang est à Votre Majesté : Oui, Sire....* Ils juroient sur leurs armes : le Roi étoit attendri : les larmes couloient de tous les yeux.

Au pied du vestibule du grand escalier, à l'entrée des cours, étoit une vingtaine de canonniers, dont le maintien sombre, & l'œil mécontent insultoient à ces signes de dévouement & d'amour de la Garde nationale. Cependant ils redoubloient, & nous avancions, & les mêmes transports accompagnoient le Roi, & lui promettoient la même ardeur pour sa défense. La Reine & Madame Elisabeth contemploient, d'une des fenêtres de leur appartement, cette scene consolante. Rayon d'espoir! Douce & derniere illusion, prolonge-toi!

Elle n'étoit pas détruite, & une foule bienveillante nous environnoit encore. Le Roi étoit alors vis-à-vis de la grande porte du Carrouzel : elle s'ouvre, & à l'inſtant ſe jettent précipitamment, juſques ſur le paſſage de S. M., trois bataillons furieux, qui, croiſant leurs piques, leurs ſabres, leurs fuſils, entrent, tambour battant, dans la Cour Royale, & frappent l'air de leurs cris redoublés : *Vive Pétion*, *à bas le Roi*, *vive la Nation*, *vivent les* SANS-CULOTTES. Le Roi ſe détourne, & pourſuit froidement ſa marche juſques dans la cour de Marſan, où la contenance ferme, & le ſilence reſpectueux des Suiſſes, nous montrent, à la fois, & l'habitude de la diſcipline, & la conſcience actuelle de leurs devoirs.

Un des deux Officiers-Généraux, qui commandent dans l'arrondiſſement de Paris, m'aborde en ce moment : » La porte de l'orangerie, me » dit-il, eſt reſtée ouverte toute la nuit, en » vertu du décret qui, depuis le 20 Juin, a » déclaré la terraſſe des Feuillans domaine de » la Nation : une populace armée y afflue ſans » ceſſe, & la couvre déja dans toute ſa lon- » gueur : on ne peut eſpérer aucun ſecours du » bataillon de réſerve poſté au Pont-tournant ".

Ainſi, lorſque le Roi a ſuſpendu, pendant quelques jours, ou plutôt lorſqu'il a, chaque jour, retardé ſeulement de quelques heures, l'ouverture de ce jardin, à travers lequel une multitude effrénée eſt venue le menacer juſques dans ſon palais, vous en reclamez auſſi-tôt une portion, comme faiſant partie de votre enceinte ; vous la ſéparez du reſte de l'eſpace par ce ru-

ban, ridicule barriere, que le peuple, dites-vous, ne franchira plus; mais chaque matin il le charge, à vos yeux, des devifes les plus groffieres, des farcafmes les plus infultans; mais il en forme, fous vos yeux, un retranchement, derriere lequel il lance, à toute heure, contre ce même palais, l'anathême & l'injure; & lorfque le moment de l'affaillir fera venu, lorfque vous aurez raffemblé vos phalanges d'affaffins, & marqué le jour du carnage, ce lieu deviendra l'arfenal du brigandage contre le droit naturel d'une défenfe forcée, contre l'appareil néceffaire d'une défenfe légale? Lequel des deux l'emporte, dans votre prévoyance, de l'artifice, ou de la cruauté?

Je m'arrêtai quelques minutes avec l'Officier qui m'adreffoit cet avis, pour réfléchir aux moyens de parer à un obftacle, que l'Affemblée, qui l'avoit fait naître, ne voudroit pas détruire; &, croyant le Roi remonté au château, j'y courois moi-même pour apprendre à S. M. qu'on s'occupoit du foin de réparer les défordres des cours, & pour concerter, s'il en étoit tems encore, quelques mefures nouvelles, avec le Procureur-Syndic & les deux Officiers municipaux. J'entends dans le jardin un bruit effrayant, une rumeur alarmante. J'apprends que le Roi y a été conduit pour achever la revue : j'y vole avec un de mes collegues, &, rejoignant S. M. près du grand baffin, en face du Pont-tournant, nous l'engageons à éviter le côté de la terraffe des Feuillans, & à revenir au château par la grande allée. Le même cortege, qui l'accompagna dans les cours, protege encore fa mar-

che. Un concours du peuple, diverſement armé, la précede ou la cotoye, jettant les mêmes cris, répétant les mêmes menaces. Un homme, entre autres, agitant une longue pique, & montrant un piſtolet, quelques-uns ont dit un poignard, attaché à ſa ceinture, l'œil furieux, le teint pâle, s'efforce à tout inſtant de dépaſſer la ligne, & crie, avec acharnement : *Vive Pétion, vive la Nation! Et moi auſſi*, répondit le Roi, avec une dignité douce & tranquille, *& moi auſſi je dis, j'ai toujours dit, vive la Nation, & n'ai jamais ſouhaité que ſon bonheur.*

L'agitation étoit extrême au château, lorſque nous y rentrâmes. Deux Miniſtres vont à l'Aſſemblée pour l'avertir des dangers du Roi, & lui demander une députation qui les écarte, ou qui les partage. Mais l'Aſſemblée, dès qu'il s'agit de la vie du Monarque, n'eſt pas en nombre ſuffiſant pour délibérer, & une diſcuſſion ſur la traite des Negres, continue d'occuper la permanence de ſes loiſirs.

Le Procureur-Syndic, à la tête du Département, marchoit vers le corps légiſlatif pour lui faire la même inſtance : la reponſe, que nous rapportent les Miniſtres, l'arrête, & il rentre avec eux.

LL. MM. parcouroient alors les rangs des troupes poſtées dans l'intérieur du château, Suiſſes & Gardes nationales, adreſſant à tous des diſcours pleins de dignité & d'énergie; recevant de tous des témoignages touchans de dévouement & de fidélité. Les hommes appellés, dès la veille à la même défenſe, par leur zele & par leur courage, commenſaux du palais,

ſervice ancien & actuel, jeunes gens & vieillards, tous ſe rallient, ſe nomment des chefs, & jurent enſemble de mourir pour ſauver les jours du Roi.

Un bruit ſourd commençoit à ſe répandre, nous en ignorions encore la ſource, mais on entendoit dire autour de ſoi, & on s'irritoit en ſe le répétant à l'oreille : que le Roi devoit ſe rendre à l'Aſſemblée nationale, qu'elle étoit ſon aſyle naturel, ſon unique réfuge. Il étoit inutile d'éloigner du Roi une ſemblable propoſition : il n'étoit pas beſoin de rappeller à S. M., pour la confirmer dans l'opinion contraire, que le 20 Juin elle avoit repouſſé les ſcélérats par ſa préſence, & conſervé ſa gloire & ſa vie. Le Roi étoit fermement réſolu à ne pas ſortir du château. *Clouez-moi ici*, s'écrioit la Reine, *avant que je conſente à les quitter.* Moment terrible ! D'un côté, des aſſaſſins, de l'autre les Repréſentans d'un Peuple dont on n'a jamais démérité l'amour. Et être réduit à ne pas douter du choix !

La Procureur-Syndic, accompagné de quelques membres du Département, deſcend dans les cours, y harangue les troupes, leur lit la loi ſur les attroupemens, toutes celles qui ordonnent de défendre les propriétés, de repouſſer la force par la force, tous les articles, tous les mots qui leur dictent leur devoir. Mais depuis l'entrée des trois derniers bataillons, les diſpoſitions ne ſont plus les mêmes, les eſprits ſont diviſés, le mêlange a tout corrompu ; des cris de *vive le Roi* s'élèvent encore, mais pour nous diſſimuler peut-être le nombre de nos en-

nemis : plus de ralliement, nul eſpoir de dé-
fenſe, nul ſecours probable.

Ce fut en ce moment, que ſaiſiſſant, pour les remettre à l'un des chefs de la Garde nationale, tous les exemplaires de l'*Avertiſſement*, que, l'un de mes collegues & moi, nous n'avions pu, la nuit, diſtribuer aux Soldats : *Prenez*, lui dis-je, avec une émotion dont je n'étois plus le maître, *& quelque ſoit le ſuccès du crime, que le projet au moins en ſoit dévoilé.* La trame nous en étoit alors entiérement connue ; & c'eſt avec une religieuſe ſollicitude que nous en conſervions la preuve. Mais placés, le ſoir du même jour, entre l'Aſſemblée qui prononçoit notre deſtruction, & les brigands qui menaçoient notre vie ; craignant à chaque inſtant que ces pieces importantes ne nous fuſſent arrachées par la force, nous les dépoſâmes entre les mains d'un homme..... qui n'eſt plus ! Jetté, dès le lendemain, dans les cachots où la rage entaſſoit ſes victimes, il y expira le 2 Septembre, ſous le fer des aſſaſſins : comme s'ils euſſent preſſenti qu'il avoit eu, un jour, en ſa puiſſance, la note de leurs forfaits ! Mais j'ai ſu qu'à l'inſtant où on le traînoit en priſon, il eut le tems de remettre notre dépôt à ſon ami le plus ancien, le plus fidele. Vous qui lui avez ſurvécu, homme vertueux ſans doute, puiſque vous fûtes digne de ſa confiance, ah ! ſi vous le poſſédez encore, cet écrit précieux, faites qu'il me ſoit rendu : que je le joigne, au moins, en témoignage à ces vrais & triſtes récits ! Ce n'eſt plus à vous ni à moi qu'il appartient : nous en devons compte à l'Hiſtoire, à cette inévitable ré-

vélatrice des conſpirations & des crimes. Tôt ou tard elle dépoſera de ceux de cette exécrable journée : des générations plus ſages y liront, avec horreur, les ſcenes ſanglantes de notre révolution ; & elles frémiront encore, lorſqu'en jettant les yeux ſur les *noms*, *les ſurnoms*, *la déſignation du domicile*, *le numéro de la demeure* des artiſans de cette longue conjuration, & de leurs infâmes exécuteurs, elles reconnoîtront le 10 Août, & à trois années de diſtance, tous les hommes, toutes les femmes du 6 Octobre.

Les derniers efforts du Procureur-Syndic, pour ramener l'ordre & l'obéiſſance, n'avoient pas été ſuivis d'un plus heureux ſuccès. En vain il s'eſt porté dans les cours, ſur les terraſſes, & juſqu'à la place du Carrouzel, s'adreſſant tour-à-tour aux ſoldats & à la populace armée, ranimant le courage des uns, arrêtant la fureur des autres. La confuſion & la perfidie rompent toutes les meſures : les canonniers ont, devant lui, déchargé leurs canons, &, ſe joignant aux factieux, ils deviennent eux-mêmes aggreſſeurs. Les Fédérés ſont maîtres du Carrouzel, des quais & des rues qui l'avoiſinent : toutes les colonnes arrivent & ſe ſuccedent : une artillerie formidable les ſuit : des bataillons entiers ſe ſont retournés contre le château qu'ils devoient défendre, & on parle de déſarmer les Suiſſes.

Le Procureur-Syndic entre alors, avec les membres du Département, dans la chambre du Roi, où la Famille royale & les Miniſtres ſont ſeuls raſſemblés. Là, après avoir peint, ſous les couleurs les plus vraies & les plus effrayantes, des dangers ſi preſſans, l'infidélité d'une partie

des troupes, la corruption des autres, la menace d'une irruption inftante & terrible, il n'offre qu'un moyen de falut; celui de fe rendre, fur le champ, dans le fein du corps légiflatif. Deux fois fon difcours eft interrompu par une défapprobation marquée. Enfin, reprenant avec plus de chaleur encore & de véhémence, & s'adreffant à la Reine : MADAME, *les momens font chers*, s'écrie-t-il, *encore une minute*, *une feconde peut-être*, *& il eft impoffible de répondre des jours du Roi*, *de ceux de V. M. & de fes enfans.* Oppreffée du poids de ces dernieres paroles; & montrant le Roi & fon fils : *Eh bien!* dit alors la Reine, *c'eft le dernier des facrifices*, *mais vous en voyez l'objet.* Vous qui êtes époufes & meres! accufez-la.

Marchons, nous dit le Roi, & après quelques pas, *puifque nous allons à l'affemblée*, *il n'y a plus rien à faire ici.* Un cortege plus nombreux encore que celui du matin s'avance pour accompagner LL. MM., mais elles congédient tous ceux qu'un devoir abfolu n'enchaîne pas auprès d'elles, & à qui l'accès de l'Affemblée feroit interdit. Du gefte & de la voix, elles défendent de les fuivre, & croient, par leur éloignement feul, affranchir de tout péril un lieu qu'elles abandonnent. Une efcorte dévouée s'attache cependant à leurs pas, & deux colonnes de Grenadiers Suiffes & Nationaux fe ferrent à leurs côtés.

C'eft ainfi que le Roi traverfe, à la vue d'une grande partie des troupes de l'intérieur, la longue fuite de fes appartemens; il defcend ainfi le grand efcalier du palais; l'embarras & la len-

teur de la marche l'arrête même aſſez long-tems ſous le veſtibule inférieur, entre le jardin & les cours, aux yeux de la garde aſſemblée, devant deux mille témoins de ſon paſſage, & à la proximité de dix mille autres qui doivent, dans le même inſtant, en ſavoir & en répandre la nouvelle. On ſe plaint même dès-lors que ſa retraite commence à jetter du déſordre & du découragement parmi les ſoldats. Comment a-t-on pu dire qu'elle étoit ignorée? Comment le Miniſtre nouveau de la juſtice oſe-t-il imprimer, le lendemain, à la face de l'Europe, dans une lettre adreſſée aux quatre-vingt-trois Départemens, que le Roi s'eſt évadé de ſon palais par un eſcalier dérobé, qu'il a fui en abandonnant ſes amis & ſes défenſeurs? Corrupteur effronté de l'opinion du peuple! Miniſtre digne de ce Conſeil proviſoire, où il s'eſt un inſtant aſſis, & de la Légiſlature pour laquelle il l'a quitté.

Il eſt poſſible, ſans doute, que dans la galerie qui touche à l'appartement de la Reine, & dont les fenêtres ne donnent point ſur les cours, on n'ait pas ſu le départ de LL. MM. Une compagnie de braves & généreux Volontaires s'y étoit raſſemblée pour leur défenſe : mais, certes, ce n'eſt aucun d'eux qui ſe porte aujourd'hui leur accuſateur.

Ici je m'arrête, & j'interromps, malgré moi, l'ordre des faits douloureux qui me reſtent encore à retracer. Mais un devoir plus preſſant, plus impérieux, m'appelle à la réfutation des deux inculpations les plus graves dont la malveillance & la mauvaiſe foi aient eſſayé de noircir la conduite de S. M. — Le Roi n'eût ja-

mais dû quitter son palais. — En le quittant, il devoit faire donner l'avis de sa retraite à tous ceux qui y étoient rassemblés. — Je répondrai d'abord à cette seconde assertion.

J'ignore si le Ministre de la guerre a transmis officiellement aux chefs des différens corps, l'ordre que contenoient évidemment les dernieres paroles de S. M. J'ai eu lieu de croire cependant qu'il s'en étoit acquitté. Au reste, cet ordre étoit moins une injonction aux troupes de se retirer sur le champ, qu'un avertissement de ne pas agir. Comment en effet la retraite d'un si grand nombre d'hommes eût-elle pu s'effectuer en un instant aussi court que celui du trajet du Roi jusqu'à l'Assemblée ? Comment, & par quelle voie eussent-ils passé à la vue de cinquante mille brigands, apostés pour les assaillir, sans être accusés de provoquer le combat, sans engager une action meurtriere ? D'ailleurs, plusieurs des Commandans avoient suivi le Roi à l'Assemblée, & c'est de-là que, selon tel ou tel événement, qu'il étoit peut-être excusable alors de ne pas prévoir, ils devoient revenir donner aux troupes l'ordre d'attendre S. M. dans son palais, ou de se porter par-tout où elles seroient appellées pour la défendre.

Quand au reproche fait à LL. MM. d'avoir abandonné les hommes qui, dans l'intérieur, s'étoient rangés le plus près de leurs personnes, je pense avoir démontré, qu'à l'exception d'une seule galerie du château, la notoriété publique de leur départ suppléoit pour le reste, à tout avis, à tout ordre exprès. Et, dans cette piece même, qu'auroient donc pu faire ceux à qui cet

avis fut parvenu ? Ou ils y feroient reftés après la retraite du Roi, comme cela eft arrivé ; ou ils en feroient fortis auffi-tôt, en fuppofant toutefois qu'ils en euffent alors la poffibilité. Dans ce cas, le nombre des victimes eût-il été moindre, & n'eft-il pas probable, au contraire, qu'il en eût péri davantage ? Celles qui, dans le premier moment, ont pu s'évader, quel qu'ait été la direction de leur fuite, dans les jardins, dans les cours, fur les ponts, dans les rues, d'un bord de la riviere à l'autre, ne les pourfuivoit-on pas encore, & plufieurs n'ont-elles pas fuccombé ? Ne poignardoit-on pas, au même inftant, à une demi-lieue de diftance, fur le feuil de leur maifon, des hommes qui ne s'étoient pas même préfentés au château ? Le Roi n'y étoit plus, lorfque les brigands en forcerent l'entrée, & ils ne l'ignoroient pas. Ce n'étoit donc plus lui qu'ils cherchoient, mais ceux qui avoient projetté de le défendre, mais ceux qui étoient déja défignés à leur fureur, ou par un fignalement marqué, ou par cet odieux furnom inventé dès long-tems pour les livrer à la fois au ridicule & à l'atrocité. Oui, l'arrêt étoit prononcé : *la Nobleffe eft détruite, & il exifte encore des Nobles !* Eft-il befoin de vous le rappeller ce mot profond, l'ordre du maffacre de tous les hommes qui approchoient encore la Cour ? Ah ! l'heure des premiers effais de la Républi-étoit arrivée, & cet affreux matin ne fut que l'aurore fanglante de la journée du 2 Septembre, & de celles qui l'ont fuivie.

Mais les troupes, dit-on, n'euffent pas tiré, fi elles avoient été informées des derniers mots

du Roi. Les troupes n'auroient pas tiré ! Qui donc peut croire encore à leur aggreſſion ? Et n'eſt-il pas prouvé aujourd'hui que leur premier feu n'a été que la vengeance, ſoudaine & forcée, du plus traître, du plus lâche des aſſaſſinats ! Oui, ſans doute ; & ce fait, trop ignoré, eſt celui qu'il importe le plus de rétablir. Le voici. Lorſque les troupes, poſtées dans les cours, eurent appris avec certitude le départ de LL. MM., elles ſe regarderent mutuellement : &, que les paroles du Roi leur fuſſent ou non parvenues, elles ſe dirent entre elles, par l'impulſion du même ſentiment qui étoit dans le cœur de S. M., elles auſſi, elles ſe dirent : *Il n'y a plus rien à faire ici : pourquoi en venir aux mains, pourquoi s'égorger ?* Une députation eſt envoyée aux Fédérés pour leur porter des paroles de paix, & un de leurs détachemens rentre avec elle pour en ratifier l'engagement. Les ſcélérats ! ils ne ſont pas au milieu des cours qu'ils ont fait ſigne à leurs cohortes de les ſuivre : ils s'avancent avec le rire de l'inſulte & de la férocité, & tout-à-coup ſe précipitant juſqu'au pied du grand eſcalier : *Où ſont les Suiſſes*, s'écrient-ils d'une voix altérée de ſang, *où ſont les Suiſſes ?* & cinq de ces factionnaires ſont déja tombés ſous leurs coups. Alors, oui alors, les compagnies Suiſſes & les Gardes nationales tirerent ſur les aſſaſſins ; alors elles repouſſerent la force par la force ; elles combattirent pour leur vie, & non pour la défenſe d'un palais où le Roi n'étoit plus : mais la rage des forcenés ne voyoit dans le palais que des hommes à égorger, & des murailles à détruire. La voilà, cette trahiſon des défenſeurs

de la Cour ; voilà ces desirs de conciliation apportés par les Fédérés ; cette foi violée d'un signe amical ; ces embrassemens fraternels, dont les libelles de nos législateurs font la base de l'explication de leur conduite à la Nation qu'ils abusent, & de leur déclaration aux Puissances étrangeres qui les méprisent.

D'ailleurs, que les Suisses eussent ou non tiré les premiers, leur massacre n'étoit pas moins résolu : il n'étoit pas moins un des plus chers accessoires du complot principal. Un décret avoit prononcé leur renvoi ; il les avoit d'avance indiqués aux soupçons & à la méfiance publique. Quelques représentations fondées sur les Traités retarderent leur éloignement ou plutôt leur dissolution : dès-lors leur perte fut jurée. Le désarmement d'Ernest avoit été dans le midi l'avant-coureur de la proscription : leur uniforme seul devint dans Paris le prétexte des mécontentemens & des émeutes. Les Suisses sont poursuivis dans tous les quartiers ; on les insulte jusques dans leurs casernes ; &, à l'heure même où ils tomboient au château sous le fer & le feu des assaillans, n'immoloit-on pas sur leurs portes ceux de toutes les maisons royales, de toutes les maisons particulieres de la Capitale ? Quatre-vingts de ces malheureux sont conduits à l'Hôtel-de-Ville, & n'en sortent que pour être assassinés à la vue & aux acclamations de la populace assemblée. Non, non, ne jouissez pas de notre aveuglement, & ne nous présentez plus comme des mouvemens subits & spontanés de la colere du peuple, des actes froids d'une cruauté lente & réfléchie.

La retraite du Roi n'a donc été la cauſe d'aucune des ſuites funeſtes d'une aggreſſion ſi long-tems combinée : mais, ſi S. M. fût reſtée dans ſon palais, en étoit-il moins inveſti ? Et n'étoit-ce pas autant à la Royauté qu'à la perſonne du Roi que l'on attentoit ? Ce palais même, n'importoit-il pas de le renverſer ? *Cette rue droite à tirer de la rue St. Honoré à la rue du Bacq*, l'aurions-nous auſſi oublié, ce mot ſi ſimple qui démolit le Louvre, &, dans ces jours d'égalité, rabaiſſe au niveau du ſol la demeure des Rois ? Enfin, je ne puis croire que ce Dilemme de nos légiſlateurs n'ait pas frappé tous les eſprits. Ou le Roi ſuccombe en ce jour, ou il échappe encore au poignard levé ſur lui.

Eſt-il tombé ? De combien de ſermens & de ſoins nous affranchit en un inſtant le bienfait de l'aſſaſſinat ! Nous n'aurons donc plus à la diſcuter ſolemnellement, dans la confidence de nos Tribunes, ni dans la nuit de nos Comités, cette queſtion haſardeuſe de la déchéance, que nous avions élevée dans notre colere, & que, malgré toute l'impudeur de notre audace, la loi à la main, nous n'euſſions oſé réſoudre. Nous n'aurons plus à concilier & le texte & l'eſprit de la Conſtitution, & la ſûreté de l'Etat, & celle encore de ce Monarque, qui nous fut légué par la piété ſervile de nos timides prédéceſſeurs. Nous y perdrons la jouiſſance de quelques actes arbitraires : plus de mandats d'arrêt, plus de décrets contre ces Départemens, ces Communes, cette foule innombrable de Pétitionnaires ou même d'honnêtes Ecrivains, aſſez hardis encore pour manifeſter un vœu qui n'eſt pas celui de

cinq ou ſix d'entre nous. Mais nous ſerons diſpenſés d'employer toutes les reſſources de notre art, toutes les plumes de nos auxiliaires pour en impoſer à l'Europe; de prodiguer, à nos dépens, l'or de la Nation, pour corrompre, par nos fauſſes menées, par nos faux écrits, l'eſprit de quelques millions d'hommes, & préſenter enſuite, comme le ſentiment intime de leur conſcience, le réſultat ſeul de notre corruption & de nos menſonges. Tout appel à la Nation devient même ſuperflu; le peuple s'eſt levé tout entier. Un brigand a tranché d'un coup l'unique obſtacle. Le crime eſt conſommé, ſans qu'il nous ait été néceſſaire d'en articuler la volonté. Nous régnons.

Le Roi ſurvit-il à nos efforts? Nous ſera-t-il donc impoſſible de l'enlever, quand nous n'aurons pu l'abattre, & n'eſt-il pas auſſi facile de le conduire au Temple, du palais des Tuileries que de l'Aſſemblée? Alors nous atteindrons également notre but : nous ſommes prêts : notre ſéance du 10 Août eſt rédigée; & nous juſtifierons nos décrets par les mêmes argumens, & par les mêmes moyens. Traveſtis en *Convention nationale*, nous aurons enſuite, il eſt vrai, à nous charger de l'opprobre d'un jugement, à imprimer cette tache de plus à la France, que nous ſouillons depuis long-tems. Encore nous reſte-t-il quelque reſſource pour nous aſſurer à la fois le triomphe du crime, & l'honneur d'en avoir déploré l'exécution. Nos Fédérés ſont encore dans nos murs : l'inſurrection eſt là : le peuple ſouverain peut exercer ſes droits : il peut prévenir les coups de notre vengeance. Nous

lierons à dessein la cause du Monarque à celle de quelque émeute que nous aurons soin d'exciter; & nous nous environnerons après d'une armée, si le repentir ou la fureur de la Nation se tournoient enfin contre nous.

Eh bien ! vous qui n'hésitiez pas à blâmer le Roi d'être sorti de son palais, persistez-vous encore à le lui reprocher ? Doutez-vous encore que s'il n'y eût péri par le fer de l'assassin, il n'en eût été arraché par la force, quand tout nous trahissoit, quand cet artificieux mêlange des bataillons avoit jetté, dans tous, la division & le trouble; quand la défection d'une partie des troupes nationales, & le désarmement des Suisses, nous laissoient sans défense; lorsque le château étoit à la merci de brigands commandés par cette même Commune qui faisoit massacrer les chefs de nos Légions ? . . . . Hélas ! combien de gens sont habiles à chercher, dans notre infortune, un motif qui les dispense de nous plaindre, & à saisir l'apparence d'une faute pour y trouver un prétexte à leur insensibilité ! Jamais, jamais, sans doute, ils n'ont connu le malheur, ni ces instans de désordre & de trouble, où l'ame hésitante entre deux partis extrêmes se laisse entraîner à celui où elle a cru entrevoir le moins de dangers. Jamais ils n'ont eu à trembler pour la vie de tout ce qui leur étoit cher : jamais, au moins, ils n'eurent un trône à défendre, ni un peuple à sauver de sa propre fureur.

Ne dites donc plus, ne croyez donc plus que le Roi eût consenti à risquer les jours de ses défenseurs. *Il n'y a plus rien à faire ici*, disoit-

il. Eh ! quel eſt l'homme qui, ſe précipitant à travers les flammes avec ſa famille, & regardant encore de quelque diſtance ſa maiſon embraſée, ne jette le cri du déſeſpoir en s'appercevant qu'il lui manque un ſerviteur, un ami ? Telle fut ſur Leurs Majeſtés l'impreſſion du premier coup de canon tiré contre le château, au ſouvenir des hommes qu'elles y avoient laiſſés. Ecoutez encore cette ſeule parole de l'un d'entre eux. Il étoit auſſi reſté dans cette galerie qui touche à l'appartement de la Reine ; vingt miracles peut-être ont conſervé ſa vie : & la premiere fois qu'il me rencontre ſur cette terre étrangere. *Ah ! mon ami, que je fus heureux*, me dit-il, *lorſque j'appris que le Roi étoit à l'Aſſemblée !* J'applaudis à ce mouvement ſi pur d'une ame ſenſible & généreuſe : & je me blâmois preſque moi-même d'avoir, à l'inſtant où Leurs Majeſtés ſortirent du château, inſiſté avec trop de force ſur l'avis contraire.

Dans le trajet ſeul du palais jusqu'à l'Aſſemblée, ſans doute le dernier des attentats étoit à craindre : le Roi put en voir deux fois le geſte : il en entendit à chaque pas la menace. Arrivés au pied de la terraſſe des Feuillans, il nous fut impoſſible de la franchir. Une multitude, heriſſée de toutes les armes inventées pour tous les genres de meurtre, en défendoit l'eſcalier. Appuyée ſur la rampe de fer qui en ſurmonte les dégrés, elle verſoit ſur le Roi & ſur ſa Famille le blaſphême & l'outrage. Un de ces hommes à qui la nature a donné une taille de géant avec la voix & le regard du crime en colere, Directeur établi de cet orcheſtre de furies, en

ordonnoit à fon gré tous les mouvemens ; & l'exhortant à fermer au Roi le paffage, dictoit l'imprécation & promettoit *la mort*. Un quart-d'heure, Leurs Majeftés refterent à cette place !

Le Procureur-Syndic & les Membres du Département s'avancerent pour nous ouvrir une iffue. Un Juge de paix avertiffoit, pendant ce tems, l'Affemblée de l'arrivée de la Famille Royale, & un Officier municipal demandoit pour elle la liberté des avenues. L'Affemblée, après avoir pris pour elle-même, & pour l'intérieur de fon enceinte, des précautions de fûreté particuliere, remet le foin de celle de LL. MM. à la police des Corps adminiftratifs ; & cependant, fur la nouvelle de l'approche du Roi, une députation d'ufage vient à fa rencontre. Nous pénétrons ainfi jufqu'à ce corridor obfcur qui précède l'antre de la légiflation. Un couloir plus obfcur encore, & dont les ténebres aveuglent davantage des yeux récemment frappés des rayons du jour, nous reftoit à traverfer. Là, Leurs Majeftés font arrêtées, plus de dix minutes, avec leurs enfans, entre la crainte d'un poignard caché, & celle d'être à l'inftant étouffées fur l'efpace étroit qu'elles occupent ; preffées tout à la fois par leur cortege & par leur garde qui s'efforcent de les entourer, & par une foule d'hommes inconnus, fuyant de la cour des Fuillans, où déja le maffacre eft commencé. Nous crûmes Madame de Lamballe écrafée fous leurs pieds. Que n'expira-t-elle alors !

Quelques Grenadiers de la Garde nationale ont, en fuivant le Roi, dépaffé, malgré eux, le feuil de l'Affemblée ; la Religion des Légifla-

teurs crie à la profanation du Temple : ces hommes se retirent. La Reine & la Famille Royale se placent derriere les sieges des Ministres. Le Roi assis à la gauche du Président dit avec tranquillité : » Messieurs, je viens ici pour épargner » un grand crime à la France : j'ai cru ne pou- » voir être plus en sûreté avec ma Famille qu'au » milieu des Représentans de la Nation ; & je » me propose d'y rester toute la journée ".

SIRE, *l'Assemblée nationale ne craint aucun danger : elle demeurera ferme à son poste, & tous ses Membres sauront y mourir pour soutenir les droits du peuple & les autorités constituées.* Telle est, au discours de S. M., la réponse de l'Orateur qui préside en cet instant l'Assemblée. Choisi parmi les hommes qu'elle réserve au fauteuil pour les jours de complot ou de crise, c'est le même qui en descendra, dans une heure, pour proposer le décret convenu de la suspension du Monarque.

Fiers & courageux soutiens des droits du peuple & des pouvoirs constitués, quels droits & quels pouvoirs ont été aujourd'hui respectés ? Dites-le nous. Les droits du peuple ? Cette nuit même, une ligue de brigands, sous le nom de Commune, les a, devant vous, usurpés. Les droits & les pouvoirs du trône ? Déja violés par vous, avant la fin du jour vous ne les aurez suspendus que pour les anéantir. Lequel de vous a su mourir, lequel s'est seulement avancé pour les défendre ?

Sous qu'elle sauve-garde, ô Ciel ! es-tu venu placer ta vie, ton trône, & l'honneur du nom Français, infortuné Monarque, & quelle fut ta sécurité ? Que d'efforts n'avoient-ils pas faits

pour te traîner ainſi au milieu d'eux , & quel retour ils te préparent ! . . . Le retour ! . . . Ah ! peut-être il n'en eſt plus , ni pour ta vie , ni pour ton trône , ni pour l'honneur de ma patrie !

A la barre ! qu'il aille à la barre, au banc des Miniſtres, à la place des Pétitionnaires, à la barre ! s'écrie avec emportement une foule de voix, qui, oſant invoquer la Conſtitution, obſervent qu'elle leur défend de délibérer en préſence du Monarque.

La Conſtitution ! Craindroient-ils d'achever ſa ruine, en préſence de celui qui ſeul l'a défendue ? Et l'aſpect d'un homme fidele à ſes ſermens auroit-il effrayé cette enceinte ? Ah ! ils ſauront le repouſſer de leur ſein, ſans lui cacher aucun des coups qu'ils ont réſolu de diriger contre le ſien : &, ſans lui ouvrir ni lui fermer l'aſyle, qu'ils doivent à ſa ſûreté comme à ſa confiance, ils le retiendront témoin & captif inſulté ſur la limite de leur empire. La loge d'un journaliſte eſt offerte au Roi pour refuge !

La Reine & la Famille royale l'y accompagnent ; ſes Miniſtres & quelques hommes, que la violence ou la mort peuvent ſeuls lui ravir, ſe rangent encore autour de lui. Cette loge eſt fermée du côté de l'Aſſemblée par une grille de fer. De nouveaux cris de l'Aſſemblée & des Tribunes nous avertiſſent de l'arracher, & le Roi eſt obligé de joindre ſes efforts aux nôtres. Ont-ils voulu, par la ſuppreſſion de cette barriere, ménager au moins, en cas d'une invaſion du dehors, une entrée plus facile au Roi dans le lieu de leurs ſéances ? Ou, en le pla-

çant devant eux plus à découvert, ont-ils eſpéré jouir davantage de l'impreſſion des traits qu'ils vont lui porter ?

A peine Leurs Majeſtés avoient touché le ſeuil de cette premiere priſon, que ce ſeul mot, tracé au charbon ſur la blancheur de ſes murailles, avoit frappé ma vue; MORT, & rappellant dans ma penſée toutes les ſcenes écrites de cette longue tragédie, je reliſois encore ce mot, qui ſans doute alloit la terminer.

Le Procureur-Syndic, à la tête du Conſeil-général de Département, étoit alors à la barre de l'Aſſemblée, lui rendant compte de l'inutilité de ſes efforts pour ramener le peuple à la loi, & de leur ſuccès plus heureux pour arracher le Roi de ſon palais. Un écrit, publié peu de jours après par ce Magiſtrat, le juſtifie des ſecours apparens qu'il a été obligé de porter aux Tuileries, & réclame le prix du ſervice réel qu'il a rendu à la République. Du premier moment où la perſonne du Monarque eſt en leur puiſſance, la République eſt donc avouée hautement par l'Aſſemblée & par ſes obéiſſans collaborateurs.

A aucune heure de la journée, la ſéance ne fut complete. Lorſque le Roi s'y rendit, elle étoit encore peu nombreuſe. La curioſité ou la crainte ont diſperſé dans les avenues de la ſalle les hommes nuls & les puſillanimes : les plus ſéditieux haranguent au-dehors leurs turbulens ſatellites, & en introduiſent une partie dans l'intérieur ; tandis que les chefs, arrêtés encore dans les Comités, jouiſſent des triomphes de la nuit, & en mûriſſent les féconds réſultats. Elle avoit

été consacrée presque toute entiere à écouter ces pétitionnaires connus des halles & des faux-bourgs, orateurs ameutés par quelques bandits dans la taverne de quelques Sections, pour venir demander, à grands cris, le châtiment des trahisons de la Cour & la déchéance du Monarque. Ces députations & ces cris redoubloient, à dessein, depuis l'arrivée du Roi, & l'Assemblée affectoit de les accueillir avec plus de faveur encore. On lui annonce que le canon des assaillans est braqué contre le château, & qu'à l'instant il va être forcé.

Accoutumée à mettre sous la sauve-garde du peuple tout ce qu'elle est dans l'intention d'abandonner à sa fureur, ou de violer elle-même ouvertement, c'est sous ce périlleux abri que, dans ce moment, elle renvoie encore les personnes & les propriétés. Fidelle d'ailleurs à son usage ou à ses principes, de renoncer à la force, lorsque l'emploi en est indispensable, pour recourir à la persuasion, lorsque l'action en est devenue impossible, elle députe vingt de ses Commissaires, pour aller, aidés de leur seule éloquence, essayer la dispersion d'une populace qu'elle souleve depuis deux mois, & de trente mille brigands qu'elle a convoqués d'une des extrêmités de l'Empire.

Un premier coup de canon se fait entendre : les orateurs se taisent : le Président se couvre : la confusion est dans l'assemblée. Les Commissaires qu'elle envoya pour ramener le calme, persuadés eux-mêmes par le bruit de l'artillerie qui gronde dans l'éloignement, ou plutôt par la bienveillance du peuple qui s'est pressé autour

d'eux, reviennent annoncer qu'il leur a été impossible de pénétrer jusqu'au lieu du combat; & l'Assemblée acheve de mettre leur prudence à couvert, en décrétant que désormais tous les membres resteront inébranlables au milieu d'elle.

Saisi d'une douleur profonde, mais tranquille, le Roi expédie à la hâte les ordres qui peuvent prévenir de nouveaux malheurs, ou en diminuer le nombre; &, lorsqu'il est enchaîné & trahi, les derniers actes de son pouvoir sont encore des actes de vertu & d'humanité. La Reine & ses enfans pressent de leurs bras, & consolent de leurs larmes Madame de Tourzel, dont la fille, âgée de seize ans, est restée au château, exposée au poignard & à la brutalité des assassins.

Mais le canon redouble, & déja l'incendie du palais ajoute à cette scene d'horreurs : on voit des tourbillons de fumée & de flammes; l'explosion des fusils & le choc des armes retentissent de toutes parts, & cet effroyable bruit se mêle aux cris des bourreaux & à ceux des victimes. Un feu violent de mousquetterie éclate sur la terrasse des Feuillans, sous les fenêtres même de l'Assemblée : c'est celui des Suisses, qui, sur l'ordre du Roi de remettre leurs armes, ont tiré en l'air, pour n'en pas livrer contre eux à leurs aggresseurs. Et ce sont les Suisses que l'on accuse encore! *Voilà les Suisses, nous sommes forcés*, s'écrie-t-on du haut des Tribunes & du milieu de l'Assemblée. Le trouble est universel : mais l'éclair de la terreur a luit sur tous les visages; & les foibles, & les parjures, & les factieux, & les traîtres, tous ont comparu dans cet instant. Le

maſſacre continue cependant au château & dans les avenues, dans le jardin & dans les cours : par-tout on égorge au cri de *vive la Nation*, & l'Aſſemblée répete : *Vive, vive la Nation !*

Au pillage, comme au meurtre, appartiennent aujourd'hui les honneurs du civiſme, & ils ſont décernés, ſous les yeux de Sa Majeſté, à quiconque apporte ſur le bureau des Légiſlateurs le fruit d'une effraction ou d'un vol commis dans ſes appartemens. Confiés à la Municipalité, les bijoux deviendront une mine précieuſe pour quelques orateurs de la Convention. Renvoyés au Comité de ſurveillance, les papiers & les lettres y feront un tréſor d'aſſaſſinats. Le Roi aura donc aſſiſté à leur infâme partage ! Il les aura vus ſe diſtribuer les produits de la dévaſtation & de l'incendie de ce palais, où il ne rentrera plus ! Quelle funeſte & barbare intelligence regle & détermine l'emploi de toutes les heures de cette journée, où il n'eſt accordé de repos au crime que pour en méditer de nouveau l'intention ? L'ordre de lever la conſigne du Maire vient de rendre aux conſpirateurs un conſeil, un coopérateur à leurs agens. Le nombre des pétitions en augmente, & leur féroce énergie s'en accroît. Tous les diſcours, les geſtes mêmes ſont concertés, & leur effet eſt prévu. Que l'orateur, en rappellant l'attention ſur les dangers de la patrie, ait ſoin ſur-tout de ramener les regards ſur cette loge, où en eſt enfin empriſonnée la ſource ; & qu'en ſe dirigeant vers elle, les cris, qui s'élancent du dehors, provoquent & preſſent la délibération. C'en eſt aſſez ; & tout porte dans les eſprits l'irritation de l'impatience, ou la fré-

néſie du délire. L'opinion eſt préparée. Les galeries ſont à ce degré d'ardeur & d'emportement qui permet la propoſition d'un décret, & qui en précipite l'adoption. Il eſt tems qu'il ſorte des porte-feuilles de la Commiſſion extraordinaire, ce rapport ſuffiſamment mûri par l'élite des vingt-un conjurés qui la compoſent. Levez-vous, levez-vous toute entiere, digne & majeſtueuſe Aſſemblée : multipliez vos ſermens, & variez-en les formes. Jurez de périr pour la défenſe, pour le maintien de la liberté & de l'égalité ; lorſque, ſur le territoire Français, il n'eſt plus, depuis que vous vous y montrez, ni liberté ſociale, ni liberté civile, ni liberté politique ; lorſque le droit de la force, cet ennemi opiniâtre de toute égalité, eſt le ſeul qui nous gouverne, le ſeul que vous exerciez, & auquel vous ſoyez vous-mêmes aſſervis ! Jurez : trois fois jurez que vous ſauverez l'Empire. Que la populace des Tribunes répete & colporte vos ſermens. De place en place, qu'elle court annoncer que vous préparez, dans le calme, les loix que ce mouvement ſubit & imprévu du peuple a rendu néceſſaires, & qu'en votre nom elle invite ce peuple trahi à ſe rallier à vous. Cependant que, d'intervalle en intervalle, le canon des aſſiégeans ſe faſſe encore entendre. N'eſt-ce donc que contre les murailles d'un château qui vous fût ſi facile d'emporter, n'eſt-ce que contre cette poignée d'hommes, dont la diſperſion ou le meurtre étoient infaillibles, que vous auriez fait amener, cette nuit, ce train formidable qui, de tous côtés, entoure & borde votre enceinte ? Ah ! cet impoſant appareil doit ſervir aujourd'hui de plus ſalu-

taires & de plus généreux desseins! Le moment est arrivé. Le rapporteur de votre commission s'avance : le silence du recueillement a succédé aux acclamations de l'Assemblée & au bruissement confus qui les suit. Que le canon, celui qui est à vos portes, éclate à l'instant & tonne à coups redoublés. Les Tribunes se levent, elles s'agitent, le tumulte augmente; l'orateur continue : & déja il a lu ce préambule, dont chaque ligne est une inculpation contre le Monarque, & chaque inculpation un mensonge : le canon les soutient : le canon sanctionne tous les articles; il rejette ou admet l'amendement; a-t-on hésité ? il menace; une motion s'éleve, & plus violente encore que le projet, il l'appuie; il consterne les foibles, subjugue les indépendans, gronde & retentit tour-à-tour : la discussion est formée, la rédaction prête, le décret emporté; & c'est l'artillerie qui assure aujourd'hui les victoires! Elle a prononcé la suspension du Monarque. De quel respect l'homme, qui a eu l'effroi de la mort, ne sera-t-il pas saisi pour le Législateur qui l'a bravée; & qu'elle ne fera pas sa confiance dans les mesures qu'à travers tant de périls vous aurez adoptées? D'ailleurs, vous aurez pu feindre, pour un moment, la crainte d'être vous-mêmes forcés, & peut-être vous ménager dans l'avenir le prétexte de l'avoir été.

Non, jouissez : au prix du sang de quelques milliers d'hommes, jouissez de ce triomphe facile. Mais, lorsque prisonnier, dans ce lieu où lui-même il s'est livré à votre foi, le Monarque vous entend délibérer sur le choix du cachot

que vous lui destinez; lorsqu'après sa suspension, contraire à tous les cas prévus par la loi, vous présumez déja son jugement dont la loi a voulu vous ravir la possibilité; à cet instant où, attaquée dans son essence, violée dans tous ses élémens, la Constitution va s'ensevelir sous les débris du trône, ne nous parlez pas de votre inébranlable fidélité pour elle, de votre scrupuleuse sollicitude à concilier les devoirs qu'elle vous impose avec les mesures que vous commande l'intérêt du peuple. Ne dites pas à ce peuple que c'est pour l'arrêter sur les bords de l'abyme, vers lequel vous précipitez sa chûte, que vous l'invitez à cette *Convention*, dont, en aucun lieu de l'Empire, il n'a manifesté le vœu ni la volonté, & dont, à son insu, vous lui prescrivez le mode & l'époque. Et tandis qu'annullant ou interprétant à votre gré toutes les distinctions & toutes les limites, toutes les conditions & toutes les formes que les loix antérieures ont consacrées, vous imposez au peuple, pour les nouveaux choix qu'il doit faire, les nouvelles regles qu'il doit suivre; tandis que, vous arrogeant le droit de destituer ou d'élire arbitrairement tous les chefs de l'administration, vous confondez ainsi, &, par le plus coupable des attentats, vous réunissez dans vos mains tous les pouvoirs, sans balance & sans frein; n'épouvantez plus le peuple des dangers d'un Roi, & n'irritez pas sa frayeur, en carressant sa fierté, par ce subit & insidieux recours à sa souveraineté. Maîtres aujourd'hui de la force publique de l'Etat & de la force particuliere du Gouvernement, jamais Représentans du peuple, &

toujours ses tyrans, gardez-vous, sous prétexte que les Ministres, choisis hors de votre sein, seront à haute voix proclamés devant vous & devant vos Tribunes; gardez-vous d'affecter ce détachement modeste de vous-même, cet abandon généreux de toutes vues ambitieuses & personnelles : & n'injuriez plus le peuple par ce mêlange, inoui jusqu'à vous, d'artifice & d'audace, de dérision insultante & d'humilité hypocrite; car nous lui dirons : Ils ne t'entretiennent sans cesse de ta souveraineté, que pour te faire leur sujet; ils ne te parlent de leur dévouement à tes intérêts, que pour te cacher la bassesse & l'avidité de celui qui les guide; ils t'égarent, pour détourner tes yeux des manœuvres de leur charlatanisme & de leur ambition; ils te donnent leurs passions & leurs vices, pour t'aveugler sur leur propre corruption. Ce recours à ta volonté suprême, il n'est qu'un nouveau calcul de leur orgueil & de leur cupidité pour prolonger leurs pouvoirs & en usurper de plus grands; pour se désigner d'avance à ta reconnoissance & à ton choix, comme membres de cette *Convention*, dont ils auront conçu la salutaire idée, & qui ne sera qu'une association, plus criminelle encore, de conjurateurs & de complices. Cette nuit ils ont appellé des brigands, & leur ont dit : Violez ce dépôt & brisez ces loix, parce qu'elles ne conviennent ni à vous ni à nous. Et aujourd'hui ils te disent : Des brigands sont venus; ils ont forcé le dépôt que tu avois remis à notre garde; mais tu vois avec quelle religion nous en embrassons encore les débris, & déja nous avons choisi de ces loix

les fragmens qu'il nous importe de conſerver & celles que tu dois détruire. Aidés de ces mêmes hommes qui les ont renverſées, nous en reconſtruirons l'édifice. Voici le plan que nous t'avons tracé ; & nous te donnons quarante jours pour t'y ſoumettre. Mais, avant que de leur obéir, avant de renouveller & d'agrandir leurs pouvoirs, demande-leur ce qu'ils ont fait pour toi. Ils t'ont donné la guerre, & ils t'amenent la famine : ils t'apprêtent la honte d'une banqueroute, & ils acheveront ta ruine par les *aſſignats*. Ils ont ſemé dans ton ſein tous les germes de la deſtruction ; ils ont attiré ſur ta tête la haine de toutes les nations étrangeres. Sous le prétexte de hâter la liberté des Negres, de la rendre à ton commerce & à ton induſtrie, ils ont perdu tes colonies, ils ont frappé de mort ton crédit, ton induſtrie, ton commerce & ton agriculture, par la violation de tous les rapports entre ces différentes ſources de ton bonheur, par leurs attentats contre la propriété, par le banniſſement, la ſpoliation & le maſſacre des propriétaires & des conſommateurs. Ils ont appauvri & exilé tes arts, dépeuplé tes campagnes pour former des armées, tranſporté au-delà de tes frontieres & dans les camps ennemis, cet or qui te coûte ſi cher. Lequel des tiens a un écu ? Lequel ne pleure un fils ou un pere tué dans une bataille, dans une émeute ou dans un cachot ? Ils t'ont laiſſé ſans ordre public, ſans police, ſans gouvernement ; & voilà qu'ils s'emparent de tes derniers débris. Et la tréſorerie nationale, & la caiſſe de l'extraordinaire, & les deniers publics, & ceux qu'ils fabriquent,

& ceux que tu paies, ils régiront tout, & toujours en ton nom. C'eſt par eux & en ton nom, que ſe rendra la juſtice, que ſe pourſuivra le cours de l'adminiſtration, que l'armée recevra des ordres : parce qu'ils ſont, te diſent-ils encore, la ſeule des autorités en qui les citoyens de la capitale aient placé leur confiance : &, comme citoyens de la capitale, ils comptent tous les vagabonds qu'ils y ont invités : ils voient la capitale dans cette commune homicide, fruit de l'inſurrection de la nuit dont ils ont ratifié tous les choix ; &, la France toute entiere, ils la trouvent dans ce rebut de quelques ſections d'une ſeule cité, où s'iſole, où ſe cache, d'où s'enfuit tout ce qui eſt échappé à leur dépravation ou à leur fureur. Ils te donnent des Miniſtres, qui, choiſis parmi leurs créatures, feront leurs eſclaves, les lecteurs dociles de tous les rapports qui leur ſeront dictés; qui, ſans droit & ſans force pour ſuſpendre leurs decrets, ne pourront arrêter le ravage de tous les fléaux ſous leſquels ils t'accablent. Courbe encore la tête, peuple patient, & trop long-tems abuſé ! Voilà tes Repréſentans. Des Repréſentans ! Quatre ans ſont écoulés : & de Repréſentans, tu n'en eus pas encore.

Toutes ces idées, tous ces ſentimens à la fois ſoulevoient mon ame & pourſuivoient ma penſée, tandis que je les voyois, ſur cette horrible arêne, hâletans & déchaînés, ſe débattre & ſe diſputer, par leurs cris, l'honneur & la primauté de quelque nouvel outrage.

Il ne manquoit à leur ſuccès que d'obtenir le reproche de leur modération ; & les fauxbourgs

ſont rappellés pour ſe plaindre que la *déchéance* n'ait pas été prononcée. Les affidés reviennent & ſe ſuccedent pour en renouveller la demande : & leur zele va plus loin. Un homme, en uniforme de canonnier, je crois, les cheveux hériſſés, & le blaſphême ſur les levres avec l'écume & l'accent de la rage : *Légiſlateurs*, leur dit-il, *le ſang du peuple a coulé, & le ſang du peuple n'eſt pas vengé ! Qui punira, ſi vous heſitez à punir ? J'ai une mere, une femme, des enfans : le prix de mes ſueurs, le travail de mes mains eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance, j'abandonne ma mere, ma femme, mes enfans ; mais le dernier coup vous reſte à frapper, chargez-m'en, Légiſlateurs.* Le Roi eſt-là ! La pudeur du Préſident ne s'abſtient d'accorder à ce monſtre enivré les honneurs de la ſéance, que pour lui accorder ceux de la députation : & il eſt envoyé par l'Aſſemblée pour apprendre au peuple que, jalouſe de ſon eſtime, elle eût craint d'uſurper des pouvoirs qu'elle n'en avoit pas reçus ; mais qu'en remettant à une *Convention nationale* le ſoin de juger le Monarque, elle a du moins prévenu de nouvelles trahiſons par le décret qui le ſuſpend, & qui le retiendra en ôtage avec ſa famille.

La publication & l'affiche de cette conſolante promeſſe ſont ſur le champ commandées, & une foule de Membres ſe preſſe autour du bureau pour en multiplier les copies. C'eſt la ſoif de nuire qui ſe hâte : c'eſt l'acharnement qui jouit. Défenſe eſt faite aux poſtes, aux barrieres, d'ouvrir une iſſue à toute autre lettre, à tout autre meſſage, que les meſſages ou les lettres de l'Aſſemblée. Elle craint l'inciviſme ou l'erreur de

tout individu qu'elle n'aura pas trompé. Des couriers sont dépêchés aux quatre-vingt-trois Départemens, pour leur faire connoître les changemens survenus dans l'ordre politique de la France, & leurs véritables causes. Douze Législateurs partent, & se chargent de mentir aux armées.

La violence des imprécations & des menaces ne peuvent troubler la paix intérieure du Roi, & aucune altération ne se montre sur son visage. L'audace du mensonge seul l'affecte & l'étonne encore, &, lorsqu'il a écouté leurs discours : *Dans tout cela, pas un mot de vrai!* nous dit-il quelquefois avec surprise; expression énergique & simple, & qui peint bien l'habitude de son ame. Deux jours auparavant je lisois, dans le Conseil, une proclamation qui le lendemain devoit être publiée. Le Roi exige qu'une phrase y soit changée; & après une seconde rédaction qu'il approuve : *Savez-vous*, ajoute-t-il, *pourquoi la premiere étoit obscure & embarrassée? C'est qu'elle n'étoit pas exactement vraie.* Combien ils me sont chers, ô mon Roi, tous ces mots pleins de ta candeur & de ta bonté, & qui seuls répondroient à tes lâches accusateurs! Et, tandis que je rappelle ici tous leurs crimes envers toi, lorsque, pour en retracer le hideux tableau, les paroles manquent à l'effort de ma pensée, comment poursuivrois-je la tâche pénible que m'imposent mon devoir & ma conscience, si je n'avois à me reposer, de moment en moment, sur le souvenir de tes vertus?

La profusion & la célérité des placards & des adresses n'ont pas trompé les vœux de l'Assem-

blée. Ses Commiſſaires reviennent; les ſaints noms de loi & d'humanité, proférés par eux, ont ramené la confiance & la paix, & fléchi quelques-unes de ces ames ulcérées par les trahiſons des Tuileries. Les impreſſions douces renaiſſent; & déja elle eſt ſenſible, l'influence de cette journée ſur les mœurs publiques. Un Orateur rentre ſur la ſcene : il y amene un de ces hommes dont la Cour avoit trompé l'intention, un Suiſſe déſarmé. Après avoir, dans la plus véhémente analyſe, reſſerré tous les traits de l'inſulte & de la calomnie lancés depuis quinze heures contre le Roi, pour les lui renvoyer encore, il revient à l'interlocuteur qu'il a ſauvé, le preſſe contre ſon ſein, l'arroſe de ſes larmes, jure d'être ſon gardien & ſon défenſeur, &, de la violence de ce généreux tranſport, il tombe à ſes pieds évanoui. L'Aſſemblée s'eſt attendrie. Mention honorable de ſes pleurs eſt ordonnée à ſon procès-verbal, & il eſt décrété que ſur le regiſtre ouvert, dès le matin, pour recueillir les actes de vertu qui ſignaleront ce mémorable jour, ſera inſcrit le nom du miſéricordieux libérateur, qui lui-même eſt enfin revenu à la vie. Par un de ces haſards qu'a favoriſé peut-être l'eſprit de nos nouveaux baptêmes, ſon nom eſt celui de la premiere vertu morale des Souverains : il s'appelle *Clémence.*

Leurs Majeſtés qui, ſeules ſans doute, ont cru à la vérité de cette derniere pantomime, applaudiſſent, avec une ſenſibilité profonde, au mouvement quelconque qui a épargné l'une des victimes déſignées au maſſacre.

Tranquille déſormais ſur ſes précautions de

ſûreté générale, l'Aſſemblée s'occupe des ſoins de ſa généroſité particulière : elle porte ſes conſolations dans le ſein des familles qui ont des pertes à pleurer. Hommes faux & cruels ! Ah ! du moins, lorſque tant de malheureux ont péri aveuglés par la rage & par l'or de vos factions, ſi vous accordez quelques indemnités, quelques ſecours, à ces veuves, à ces nombreux orphelins qui leur ſurvivent, ne les aveuglez pas par la ruſe & par l'or de votre pitié : qu'ils n'ignorent pas que s'eſt votre dette que vous acquittez. Non, non, un moment encore, & la France ne les imputera pas, vos abominables faits, à ce Monarque indulgent & pieux, qui ne feroit pas aujourd'hui votre proie & votre victime, s'il n'eût été, toute ſa vie, pénétré du plus religieux reſpect pour le ſang des hommes. Elle ſe ſouviendra que ce 5 Octobre, ce remarquable jour, qui n'a pas encore eu de fin, lorſqu'il voit les avenues & les cours de Verſailles inveſties par cette populace menaçante, à qui l'inſtitution des révoltes n'avoit pas donné juſqu'alors le droit de l'inſulter, ſon premier mot eſt pour défendre à ſes gardes de tirer. Quelques heures après, & quelles heures ont rempli l'intervalle ! il préfere d'être conduit à Paris à travers tous les affronts & tous les outrages, il les préfere au malheur de prolonger le carnage, & de venger par le ſang celui de ſes gardes aſſaſſinés, dont les têtes. . . . ma mémoire recule ! A Varennes, il n'a plus qu'un pas à franchir pour échapper à ſes oppreſſeurs ; mais il en coûteroit la vie de quelques hommes, & il revient payer par ſes innombrables & douloureux ſacrifices, par celui de

tout ſon bonheur, de ſa liberté & de celle de ſa Famille, par l'amertume de toutes les diſgraces, par la continuïté de tous les dangers, la conſolation d'avoir encore épargné ce ſang qu'aujourd'hui vous l'accuſez d'avoir voulu répandre. Aujourd'hui vous tramez ſon ſupplice : il en eſt, parmi vous, qui ſe répentent, & qui le diſent, de n'avoir pas eux-mêmes plongé le poignard dans ſon ſein; & ils ſoulevent, ils aigriſſent contre lui la douleur de ces mêmes familles qu'ils ont plongées dans le deuil : ils ameutent, pour crier la vengeance & la mort, ces orphelins, ces veuves que vous avez conſolés de je ne ſais quels capitaux de vos réſerves meurtrieres. Mais il peut arriver ce jour, où s'élevera contre vous ce ſang que vous ſeuls avez fait verſer, où tous les citoyens détrompés, où ces veuves & ces orphelins viendront vous redemander leurs peres, leurs freres, leurs époux, &, cruels à leur tour, puniront ſur vos cadavres les menſonges de votre férocité.

Les méchancetés froides ſont les délaſſemens de la cruauté; & l'Aſſemblée ne peut ſe refuſer au plaiſir de proclamer, devant le Roi, les Miniſtres du Conſeil proviſoire, parce qu'elle choiſit ceux qu'il a congédiés, & d'ordonner un camp ſous Paris, parce que ce décret eſt le dernier dont il ait rejetté la ſanction. Des batteries ſont commandées ſur les hauteurs. Il eſt important de maintenir, par la crainte d'un péril prochain, l'utile fermentation des eſprits, & de retenir dans la Capitale, ſous le prétexte de quelques travaux, diſpendieux, inutiles & jamais achevés, des hommes dont il faut reconnoître,

& bientôt implorer encore les ſervices. Juſqu'au retour de la tranquillité publique, l'Aſſemblée ſe déclare en état de permanence; ſignal ordinaire de tous les troubles publics, & de ſon deſir de les prolonger.

Arrachés, malgré nous, à cette ſcene d'horreur, puiſque nous ne pouvons y arracher de ſi précieuſes victimes; obligés de nous revêtir, en leur préſence, d'accoûtremens méconnoiſſables, &, par un déſeſpoir muet, communiquant encore avec leurs penſées; nous nous éloignons, un autre de leurs Miniſtres & moi, traverſant des lignes d'aſſaſſins fatigués qui bordent notre paſſage, n'entendant autour de nous que les cris des brigands & ceux des bleſſés, marchant ſur des pavés teints de ſang, arrêtés par des monceaux de morts, & laiſſant derriere nous des tyrans à la France, &, à côté d'eux, notre Roi dans les fers.

Trois jours ils le retiennent, avec ſa Famille, dans quelques chambres contiguës à cette loge, premier entrepôt de leur fureur; le ramenent le matin à leur Aſſemblée, le reconduiſent le ſoir, l'eſcortant toujours des mêmes affronts & des mêmes inſultes; juſqu'à l'inſtant où le Maire de Paris & le Procureur-Syndic, conſervés par la Municipalité nouvelle, l'enlevent & le conduiſent à cette priſon du Temple décrétée par le complot avant de l'être par les Légiſlateurs, au milieu d'une populace ſoulevée, à deſſein, ſur ſon paſſage; & qui, lui montrant les ſtatues briſées de ſes ancêtres : *C'eſt ainſi qu'on traite les tyrans*, crie-t-elle, ſans relâche & ſans pitié, autour de ſa voiture.

Le Roi détournant avec peine ses regards de cette multitude qui l'environne, & dont, sans indignation & sans crainte, il déplore en secret l'aveuglement, les reporte vers la Reine, vers sa Sœur & ses Enfans, comme lui prisonniers: & repassant en sa mémoire tous ses actes d'amour envers le peuple, la modération de la taille, & l'abolition des corvées, l'extinction de la servitude dans ses domaines, & l'état civil rendu à ces familles, trop long-tems dépouillées de leurs droits; & l'institution des Assemblées provinciales, & enfin ces Etats-Généraux convoqués par lui pour la destruction de toutes les tyrannies : il se les rappelle aussi les consolations qu'il a portées dans les cachots, dont il étoit loin de prévoir qu'aucun lui pût être destiné; & la réforme qu'il a voulu de toutes les barbaries de notre procédure criminelle, mille fois moins atroce que celle qu'on lui prépare; la suppression de la torture à lui seul réservée!.... Et s'isolant ainsi par sa pensée, se dégageant de son affreux cortege, il s'entoure, pour marcher à sa prison, de celui avec lequel il s'avancera vers la postérité.

Elles sont refermées sur lui les portes de cette prison, où ils esperent ensevelir son trône, sa réputation, sa vie. Ils en creusent, ils en palissadent tous les accès. Mes yeux ne pénétreront plus jusqu'à lui, mais mon cœur lui demeurera toujours : mais, malgré leurs mandats d'arrêt, leurs recherches inquisitoriales, leurs décrets spoliateurs, je resterai fidele à mon Roi, à ma conscience, à sa mémoire; mais par-tout j'irai attester, par-tout j'irai redire, écrire & récrire

encore leurs conjurations & leurs trames, sa probité, sa droiture & son innocence.

Tous les vœux contenus dans la pétition du Maire de Paris ont été littéralement accomplis dans cette séance, & cette séance a exprimé le vœu, elle a marqué l'intention de toutes les atrocités qui se sont commises depuis dans la Capitale.

Je ne les retracerai point : je ne veux point décrire leurs joies sanguinaires, leurs intarissables succès. Assez d'autres, sans moi, rappelleront ces épouvantables excès de la barbarie : cet échafaud dressé, dès le 11 Août, en face du palais, & ce Tribunal choisi pour varier la forme, & se donner la jouissance de l'assassinat; ces barrieres fermées pour emprisonner leur proie, & r'ouvertes pour la ressaisir ; & ces visites domiciliaires, dont le but est bien moins de trouver des armes à soustraires que des hommes à égorger. Ils rappelleront ces Prêtres pêle-mêle écrasés dans le monastere qui avoit été leur asyle, & cette mort de Madame de Lamballe ! & le sang des prisonniers d'Orléans inondant les carrefours de Versailles; & ces cachots de la Force & de l'Abbaye, où des monstres munis d'une écharpe de Juge, d'un rôle de proscription & d'un renfort de bourreaux, font, dans le même instant, l'appel, l'interrogatoire, la sentence & le signe de l'exécuter.

Non; toutes ces horreurs ne souilleront pas ma plume. L'Europe a frémi, lorsqu'elles lui ont été connues; & mon ame, déja flétrie par l'image & par le récit prolongé du crime, abattue maintenant par la douleur, ne peut plus

remonter à l'indignation. Mais j'atteſterai à l'Europe que le peuple de ma Patrie, que celui de la Capitale n'a point commandé, qu'il n'a point voulu ces maſſacres, que le peuple ne les a point commis, qu'il ne les a pas même vu ſe commettre. Le peuple fermoit ſes fenêtres, ſes atteliers, ſes magaſins ; il ſe refugioit dans le lieu le plus reculé de ſes demeures, pour y fermer ſes oreilles & ſes yeux aux rugiſſemens & à la vue de ces êtres étrangers au peuple & à la nature humaine, qui, armés de couteaux, de ſabres, de maſſues, le viſage & les bras enſanglantés, portoient dans les rues des têtes, des lambeaux de corps mutilés, & s'aſſourdiſſoient eux-mêmes par l'hymne féroce qui leur avoit été dicté. Eh! comment calomnieroit-on encore le peuple ? Comment imputeroit-on encore à l'un de ſes mouvemens ſoudains & volontaires des crimes revendiqués aujourd'hui par leurs auteurs, par leurs conſeillers, par leurs exécuteurs? L'un ſe loue, à la face de l'univers, d'avoir graduellement amené l'immortelle inſurrection du 10 Août ; l'autre en rejette la gloire ſur le Directoire ſecret des Fédérés, qui la préparoit depuis long-tems. Chacun réclame ſa part de telle ou telle portion de tel complot ou de tel forfait. Chacun entreprend, il eſt vrai, de fixer l'époque, la date préciſe où il fut, où il ceſſa d'être acteur ou confident de cette longue ſuite de machinations & de complicités; &, l'aiguille des jours & des heures ſous les yeux, il nous dit, juſqu'à cette minute j'ai pouſſé le bras des aſſaſſins, à celle-ci j'ai voulu l'arrêter, & établit ainſi une diſtinction entre le 10 Août & le

2 Septembre. Une diſtinction ! Eh ! pourquoi, le 10 Août, autoriſez-vous les membres de vos Comités de ſurveillance à s'aſſurer des perſonnes dont il importe d'examiner la conduite ? Pourquoi un concert de meſures ſecretes, un commerce de tyrannie clandeſtine, s'établit-il entre votre Commiſſion extraordinaire & la nouvelle Commune ? Pourquoi vos Commiſſaires, nommés pour aller répandre l'inſtruction par-tout où ils le jugeront néceſſaire, ont-ils ordre, en promettant juſtice à ce peuple trahi, de l'inviter à prendre lui-même les meſures convenables pour que tous les crimes ſoient frappés du glaive de la loi ? De quel peuple ſont remplies les rues de la Capitale, ſi ce n'eſt des brigands que vous y avez amoncelés ? Le glaive, quel eſt-il, ſi ce n'eſt le poignard dont leurs mains ſont armées ? La loi, qu'eſt-elle devenue, lorſque c'eſt d'eux ſeuls que vous la recevez ? Et le crime, vous les en établiſſez donc les dénonciateurs & les juges ? Non, vous êtes, nous avez-vous dit, la ſeule des autorités en qui les citoyens de la Capitale aient placé leur confiance ; vous exercez tous les pouvoirs ; vous avez nommé tous les Miniſtres. Eh bien, le projet du crime a été connu de vous, & vous ne l'avez pas prévenu ; il ſe commettoit ſous vos yeux, & vous ne l'avez pas arrêté ; il s'eſt conſommé, & vous ne l'avez pas puni. Hommes du 10 Août, hommes du 2 Septembre, vous êtes les mêmes. — Homme du 10 Mars, placez-vous à leurs côtés : que le ſang des Leſſart & des Montmorin rejailliſſe ſur vous.

A quel rang, ſur cette honorable ligne, aſ-

pirez-vous à marcher, vous, l'un des Miniſtres du Conſeil exécutif, celui auquel, tout-à-l'heure, ils ont preſque décerné l'oſtraciſme des vertus ? Vous dont ils ont craint que le ſublime aſcendant ne fût, dans leurs mœurs républicaines, une atteinte à l'Egalité ! Elle eſt ſous mes yeux, cette lettre écrite par vous à l'Aſſemblée légiſlative le lendemain de ces horribles cataſtrophes : cette lettre du 3 Septembre, où *rendant*, *avec effuſion de cœur*, *à la Commune proviſoire* l'éclatant *témoignage des ſervices* que la Capitale en a reçus la veille, vous admirez comment *le peuple terrible en ſes vengeances y porte encore une ſorte de juſtice ; comme il dirige avec diſcernement ſa fureur ſur ceux qu'il croit avoir été trop long-tems épargnés par le glaive de la loi*, *& que le péril des circonſtances lui a perſuadé devoir être immolés ſans délai. Cette colere*, *ces mouvemens* prétendus *du peuple*, *qui operent*, dites-vous, *dans les momens extrêmes*, *ce que le cours des choſes ameneroit peut-être trop tard*, c'eſt le 3 Septembre que vous les comparez *à ces grands orages qui*, *en quelques heures*, *purifient l'air*, *& balaient les immondices de nos villes !* Allez, l'Europe & la poſtérité nous jugeront, a dit, plus d'une fois, le Roi à vous & à vos ſemblables. La poſtérité ! Tels ſont donc les chemins que vous vous êtes frayés pour arriver juſqu'à elle ! Ah ! s'il exiſtoit quelque diſtinction entre vous & les hommes du 2 Septembre, c'eſt pour eux, c'eſt contre vous que je la réclame : puiſque vous ne leur avez fait de l'amour de la liberté qu'un culte inhumain & farouche ; puiſque fanatiques par vous & meurtriers

triers de bonne foi peut-être pour cette caufe qu'ils croient défendre, ils fervent, à leur infu, vos projets, vos inimitiés perfonnelles; puifque, fatiguant fans ceffe leur efprit des vertiges du vôtre, vous compliquez avec leur imagination & avec leur confcience toutes les maladies dont vous affligez leur raifon.

Lorfqu'abandonné par vous à fa fureur, *le torrent de l'infurrection a renverfé tous les obftacles que nulle autre puiffance n'auroit anéantis;* le jour d'après, il eft vrai, vous defirez qu'il s'arrête, vous demandez que le regne des loix s'établiffe. Et tel eft auffi le vœu que manifeftent aujourd'hui quelques membres de cette *Convention nationale*, véritable image de la *Commune provifoire*, créée comme elle, compofée comme elle, fon émule en tout & fon égale, par fon origine, par fes élémens & par fon enfemble. Satisfaits le 10 Août, fatisfaits le 2 Septembre dans leur ambition & dans leur vengeance, mais déchus aujourd'hui de l'empire abfolu qu'ils exerçoient alors, détrônés à leur tour par cette *Convention* même, qu'ils ne nous donnerent que pour la gouverner, ces hommes appellent aujourd'hui le regne des loix, parce qu'ils font devenus le jouet d'une anarchie dont feuls ils avoient l'entreprife & les produits. Tout ce qu'ils encourageoient hier, pour l'intérêt & pour l'accroiffement de leur puiffance, eft frappé maintenant du châtiment ou du ridicule de leur cenfure; &, fe révoltant contre cette fabrique d'intrigues & de corruption qu'ils ont les premiers établie, & qui menace de les écrafer, ils s'irritent contre un *Club* qui les chaffe, contre les agitateurs qui

obéiſſent à d'autres maîtres, contre les tribunes qui ont un autre trafic; &, dans l'eſpoir de recouvrer leur crédit, ils parlent de retenir tous les pouvoirs dans leurs bornes reſpectives, & de rendre au Gouvernement ſon unité, ſon action & ſa force.

L'auroient-ils enfin emporté, & l'ordre public va-t-il renaître? Le décret en eſt rendu, il eſt porté aux Départemens; il eſt envoyé aux Sections de la Capitale. Cependant, à chacune de ces aſſemblées ſouveraines du Peuple, il n'arrive encore que des factieux imbéciles & turbulens, ſoulevant ou alarmant à volonté la multitude ombrageuſe, à qui ils n'ont appris qu'à ſe venger de la richeſſe & des talens, & toujours la dupe de leur loquacité fougueuſe, toujours l'inſtrument & la proie de leur cupidité. Dans les Conſeils généraux de nos Municipalités, des hommes, ſans éducation la plupart & ſans mœurs, revêtus d'un pouvoir précaire qu'ils exercent ſans lumiere & ſans juſtice, préſident encore à des délibérations où la démence & la frénéſie ſont ſûres de la majorité des ſuffrages, & où la menace effraie la probité & la raiſon. A la Commune, comme à votre *Convention*, tiennent encore leurs aſſiſes ces délateurs affamés, qui, ſous le nom de Surveillans, continuent de violer l'aſyle de nos demeures, le ſecret & la paix de nos familles, le myſtere même de nos correſpondances; & qui, ſurintendans des priſons & des échafauds, trafiquent impudemment, dans leur avare & ſanglant conciliabule, de la liberté, de la fortune & de la vie des citoyens. Dans les Tribunaux, nous n'avons

trouvé qu'une conjuration établie contre tous nos droits entre la désuétude & l'épreuve du régime ancien & nouveau; des Juges ineptes, & peut-être corrompus, étrangers à la profession que leur a donnée le vice ou la bizarrerie d'une élection tumultuaire, confondant tous les principes de la Jurisprudence civile & criminelle; & sur notre passage une populace insultante, prête à exécuter le décret d'accusation lancé contre un innocent par la prévention, la fourbe ou la noirceur. Dans votre Conseil exécutif, des Ministres dénués de toute considération, de toute confiance publique, avilis par vous qui les avez choisis, incertains dans leur marche & gênés dans leurs décisions, sans cesse à la merci du premier imposteur, sont contraints à toute heure d'interrompre leurs travaux, d'abandonner à toute heure la chose publique pour obéir à un mandat de votre Commission extraordinaire, pour aller subir devant vous un interrogatoire, & répondre à un soupçon. Dans le rapport des Commissaires envoyés de votre part aux Départemens, aux Armées, on ne reconnoît que les censeurs absurdes ou les dénonciateurs malveillans de vos Généraux, les inquisiteurs d'un corps municipal, les contrôleurs d'un *Club*, les liens séditieux de vos affiliations anarchiques, & les espions des individus. Et dans votre *Convention*, dans vos propres Comités? qu'y ont-ils vu, ceux qui les ont abordés? Des Législateurs coleres & chagrins, apportant à l'envi les tributs malfaisans de leur ignorance ou de leur délire; & l'Histoire des Révolutions à la main, n'y copiant que les proscriptions & les vengeances, les

confiſcations & les maſſacres : par-tout les méchans en méfiance contre les méchans, luttant d'intérêt, d'orgueil & d'ambition, & redoutant de ſe donner réciproquement une autorité dont réciproquement ils ſeroient les victimes : nulle part la loi, nulle part la force publique qui les contienne. C'en eſt aſſez ; & j'ai connu votre adminiſtration, votre gouvernement & vos mœurs.

Mais porter, par la force de vos armes, chez toutes les Nations de l'univers, le feu de l'inſurrection & de la diſcorde; changer leurs Conſtitutions & leurs Loix ; inſulter à leur Religion; profaner leurs temples, leurs monumens, leurs tombeaux; les opprimer de vos contributions fraternelles, & répandre, par le fer & par la flamme, le ſyſtême de liberté, de paix & de ſûreté univerſelles ; cette gloire ne pouvoit être ſurpaſſée que par celles de vos négociations.

C'eſt par elles qu'il faut inviter tous les peuples à ſe réunir pour la deſtruction de tout ce qui exiſte ; leur prêcher des maximes ſubverſives de tout ordre établi ; allumer dans leur ſein la rebellion, en favoriſer les progrès, en hâter l'exploſion ; leur déſigner tous les traités qu'ils doivent rompre, le gouvernement qu'ils doivent choiſir, les Rois qu'ils doivent égorger, & ſurtout délivrer la terre du fardeau de la Monarchie. L'Europe, l'humanité entiere, applaudira à la philantropie de vos guerres & de votre politique.

Maintenant, quelles loix nous préparez-vous? & dans l'exaltation, dans le déſordre de toutes les paſſions qui vous ſoulevent & vous agitent, dont ſans ceſſe vous tourmentez le peuple & al-

térez son caractere, comment rédigerez-vous une législation, qui ne doit être que le résultat de l'étude paisible & réfléchie de ses mouvemens naturels ? Eh ! que vous importe le peuple ? Est-ce donc sur son caractere, sur ses habitudes ou ses penchans naturels, sur toutes les circonstances physiques ou morales qui l'environnent, que vous travaillez à former aujourd'hui son Gouvernement ? Toutes ces regles premieres des Législateurs ne doivent-elles pas fléchir sous la tyrannie de votre intérêt, de votre vile personnalité ? Oui ; c'est le peuple qu'il faut dénaturer pour le ployer aux caprices & au déréglement de votre humeur & de vos passions. Cette Constitution que vous lui promettez, quelques hommes ont craint peut-être que vous ne l'établissiez sur les sommets d'une philosophie spéculative, au milieu des nuées & des orages de vos confuses & inflammables théories : non, c'est dans un athmosphere moins élevé, & au milieu des vapeurs souillées & contagieuses de vos vices & de votre dépravation. C'est, lorsque vous jouissez déja des progrès trop funestes & trop sensibles de votre immoralité individuelle, que vous osez nous offrir de tous les Gouvernemens, celui dont la morale & la vertu furent, dans tous les siecles, les bases fondamentales, dont l'intégrité & la foi des mœurs publiques & particulieres sont seules les conservateurs & les soutiens ! République ! Comme si un nom constituoit un Gouvernement ; comme s'il suffisoit d'avoir rompu la chaîne de toutes les autorités & de toutes les dépendances à laquelle on vécût lié ; comme si c'étoit assez, pour devenir

République, de trahir & de détrôner ſon Roi !

Vos idées ſont donc fixées, & après avoir, dans le vague de vos conceptions & de vos principes, erré depuis quatre ans de dénomination en dénomination, & traîné, derriere vous, la ſouveraineté du peuple de la démocratie royale à la Monarchie démocratique, c'eſt enfin du mot de République que vous êtes convenus de frapper aujourd'hui ſon oreille & ſon imagination. C'eſt ſous ce ſens indéterminé que vous continuerez de montrer à l'Europe la même ariſtocratie de démagogues, de faire de la choſe publique la proie de vos intérêts particuliers, & de dégrader le peuple par une modification nouvelle de la plus déſaſtreuſe anarchie. En rappellant à ſes ſouvenirs le nom des anciennes Républiques, vous réveillez ſon admiration pour tout ce qu'elles ont produit d'éclatant, de ſublime, ſans ramener ſon attention ſur la meſure plus ou moins grande du bonheur dont elles ont joui. Vous excitez dans l'ame d'une multitude, facile à abuſer par ſes émotions mêmes, cet enthouſiaſme, toujours le réſultat de la paſſion plus que celui des lumieres ; &, la tranſportant par l'ivreſſe au-delà de la vérité, vous lui cachez toutes les diſſemblances amenées par le cours des événemens & des ſiecles entre notre poſition & celle des nations anciennes. Vous ne leur dites pas qu'il leur étoit même inconnu, le ſyſtême modéré de nos Monarchies ; ce ſyſtême heureux & ſimple, fruit des progrès de la raiſon & de l'expérience dans la ſcience de gouverner les hommes. Ainſi, par la ſubverſion de toutes les idées fondamentales, par la ſuppreſ-

ſion de toutes les vérités intermédiaires, pour créer au peuple une erreur de plus, pour mieux la répandre & la prolonger, vous avez lentement accumulé contre la Monarchie, tout ce que, dans des hommes inſtruits, le ſophiſme & la mauvaiſe foi peuvent raſſembler de captieux, d'incohérent & de faux. Vous avez réuni tout ce que, dans des hommes triſtes & haineux, la cruauté & la perfidie peuvent inventer de fables & de noirceurs, pour perdre dans l'eſprit de la Nation, pour donner à votre orgueil le plaiſir de juger, à votre barbarie la joie de conduire, s'il étoit poſſible, à l'échafaud, de tous vos Rois le plus vertueux; celui ſous le regne duquel étoit la plus facile, par ſes vœux comme par ſes exemples, la reſtauration des mœurs & des loix du Gouvernement monarchique : de tous les Gouvernemens le plus ſuſceptible de réforme & de régénération (1). Réconſtructeurs des Républiques de l'antiquité, vous choiſiſſez pour baſe de la vôtre tous les vices qui ont accéléré leur chûte; &, commençant par corrompre le peuple que vous vous

---

(1) » Le bonheur des peuples dépend plus des lumieres » de ceux qui les gouvernent, que de la forme des Conſti- » tutions politiques. Plus ces formes ſont compliquées, plus » elles ſe rapprochent de la démocratie, moins elles con- » viennent aux Nations, où le commun des citoyens man- » que d'inſtruction ou de tems pour s'occuper des affaires » publiques. Enfin, il y a plus d'eſpérance dans une Mo- » narchie que dans une République de voir la deſtruction » des abus s'opérer avec promptitude & d'une maniere tran- » quille ". *Œuvres poſthumes de Fréderic II, Roi de Pruſſe, édition in-12, Berlin, chez Voſs & Fils.* --- *Tom. XV, page* 290. --- *Correſpondance.* --- *Lettres du Marquis de Cordorcet au Roi.* --- 3ᵉ. *Lettre, Paris, 2 Mai* 1785.

propofez de gouverner ; protecteurs du défordre, quand vous n'en êtes pas les moteurs ou les agens ; dédaignant jufqu'à cette police, premier rudiment de toutes les nations, vous placez au nombre de vos loix l'infurrection qui, tôt ou tard, doit les renverfer toutes, &, dans ce code humain & doux que vous compofez, nous ne trouverons apparemment d'autre peine de mort que l'affaffinat, fur lequel feul votre République eft fondée. Peu inquiets de la fomme de puiffance & de confidération dont elle doit jouir ; peu jaloux de l'eftime toujours utile, de la confiance toujours néceffaire de vos voifins, il vous fuffit de leur imprimer cette forte de refpect que l'on a pour les brigands. A l'état floriffant de la France, à fa premiere & véritable richeffe, principe fécond de la vie, de l'abondance & du bonheur du peuple, à tous les moyens naturels & politiques qui la font naître & qui l'augmentent, ne fuccédera, fur cette terre arrofée aujourd'hui du fang & bientôt des larmes de fes habitans, que le dépériffement, la dépopulation, la ruine. Il aura auffi difparu, cet embonpoint factice de votre *papier*, gonflé de l'efpoir coupable & inceffamment diffipé de vos vols & de vos profcriptions. Vous rappellerez en vain ces métaux dont vous aurez tari la fource, & que vous avez bannis, fans doute, comme corrupteurs, comme deftructeurs de l'égalité. Plus de force réelle au-dedans; plus de force d'opinion au-dehors : &, fi ce n'eft à l'anéantiffement, c'eft vers le defpotifme que vous nous précipitez.

Ce peuple qui aimoit la Monarchie & fon Roi, qui, dans tout le cours de cette révolution, n'a

juré que de défendre l'une & l'autre, & dont, par vos faux fermens, vous avez fait un parjure, & par vos barbares confeils, un furieux, s'appercevra que vous ne l'entretenez dans cet état d'effervefcence & de colere que pour lui dicter des loix qui nuifent à fa tranquillité, à fon bonheur, à fa vertu, & que de fang froid il n'eût jamais écoutées. Abattu, appauvri, défenivré, il rejettera ces loix, & vous qui les lui aurez impofées. Spéculateurs révolutionnaires, c'eft à deffein que vous aliénez aujourd'hui tous vos amis, que vous rompez avec tous vos alliés, que vous augmentez le nombre de vos ennemis, en lançant dans leur fein l'étincelle de la fédition, afin qu'occupés chez eux à l'éteindre, aucun n'ait le loifir ou la volonté d'en étouffer chez vous les progrès. Eh bien ! ils laifferont fans obftacle arriver tous vos maux au point où ils feront fans remedes. Ces mêmes peuples, objets fi chers de vos élans fraternels & rédempteurs, ces peuples chez lefquels vous voulez dès-aujourd'hui, libérateurs chaffés, rentrer en conquérans, reconnoîtront que votre révolution n'eft, pour vous, qu'une révolte générale contre tous les principes de l'ordre focial, &, pour eux, une infulte au droit de toutes les Nations. Ils reconnoîtront que ce n'eft pas feulement à leurs Gouvernemens, fous lefquels ils vivoient plus ou moins heureux, & qui tous, depuis vingt ans, travailloient à améliorer leur fort, mais que c'eft encore à leur volonté libre & indépendante que vous attentez. Vous aurez évoqué contre vous leur raifon à la fois & leur vengeance. Le jour des repréfailles arrivera, & ils exerceront le plus

cruel, mais le plus juſte droit des gens. La guerre fondra ſur vous de toutes parts; dans vos expéditions multipliées s'élevera un de ces chefs auxquels ſont trop ſouvent contraintes de ſe ſoumettre alors, même les Républiques : & par la guerre, cette cauſe premiere de toutes les tyrannies, ramenées au gouvernement d'un ſeul, vous ſuccomberez ſous le deſpotiſme, auquel votre eſprit d'extrême égalité doit lui-même vous conduire. Sans amis, ſans alliés, vos tréſors dévorés, l'équilibre de vos forces perdu, & vos troupes laſſes, tout-à-l'heure, de l'exportation de la liberté; qui vous défendra ? L'enthouſiaſme de la patrie ? Oui, ce nom fut le cri de guerre des Républiques anciennes. Cet enthouſiaſme, ou plutôt cette vertu politique, tranſmiſe immédiatement des Grecs aux Romains, avoit pu germer promptement dans leurs cœurs, & y jetter de profondes & généreuſes racines. Mais trop d'intervalles arides, trop de mœurs intermédiaires nous ſéparent de ces tems d'héroïſme, pour que, dans nos ames moins préparées, ce ſentiment produiſe ſous votre regne, & par l'impulſion de votre ſeul exemple, ces prodiges ſoudains de dévouement & d'abnégation ſublime de ſoi-même. Répétez cependant, répétez à vos tribunes les mots de Salamine & des Thermopyles : en comparant vos guerriers aux héros de la Grece, votre amour-propre du moins vous aſſimile à ſes Légiſlateurs. La patrie ! Ah ! malgré vos efforts pour la déshonorer, nul de vous ne prononce encore ſon nom, nul ne l'a ſervie, toute ſa vie, avec plus de reſpect & d'amour. Mais cet amour, ne doit-il pas être fondé ſur le ſentiment de mon

bonheur & ſur ma raiſon ? Exiſte-t-il ſous l'empire de la terreur, par-tout où ſont à la diſcrétion de quelques forcenés, ma liberté, ma ſûreté, ma propriété, tous ces biens que vous nous avez ravis, & que nous devions tenir de vous ? Oui, il eſt doux de combattre, il eſt beau de mourir pour ſon pays, mais non pour ſervir l'égoïſme & le brigandage de ceux qui l'oppriment; & cette idée ſainte de la patrie, le titre ſeul de votre concitoyen ſuffiroit pour en détruire le charme & la puiſſance. Votre patriotiſme, quel eſt-il ? Un eſprit de parti, une ardeur de faction, utiles quelquefois à une République dans ſes jours de force & de virilité, mais qui toujours la détruiſent dans ſa naiſſance. Lequel de vous ne préféreroit Tibere à *Marat*, comme *Marat* préféreroit Tibere à *Briſſot ?*

Mais ce fantôme de République, qui, depuis deux ans, marche devant vos chefs de parti, plus ou moins à découvert, feroit-il la derniere de vos métamorphoſes politiques, la derniere des illuſions dont vous agitiez l'imagination du peuple, & abuſiez ſa crédulité ? L'auriez-vous embraſſé, parce qu'il offroit, ſous une forme plus vaine, plus de priſe à votre ambitieuſe eſpérance, & qu'un Gouvernement moins défini, oppoſant moins d'obſtacles aux excès de la licence, donne auſſi plus d'eſpace aux écarts de l'autorité ? Non; une arriere & funeſte penſée nous cache encore de plus ſiniſtres deſſeins, &, il faut le dire, c'eſt aux Gouvernemens Fédératifs que vous vous efforcez de nous conduire. Ils préſentent en effet à votre avidité, ſur des ſurfaces plus multipliées, des moyens plus nombreux &

plus ſûrs d'obtenir de la puiſſance, de l'argent, & des places. Dans cette diviſion, ou plutôt dans cette conjuration continuelle d'adminiſtration diverſes, & dépourvues d'une autorité unique, permanente & protectrice, chacun de vous eſpere devenir l'un des génies tutélaires de chacune d'elles, &, au moindre choc, au moindre changement de geſtion & de loi, y opérer plus aiſément encore une révolution partielle, qui ſerve encore vos paſſions & vos intérêts. Vous projettez donc de rompre l'union d'un corps politique libre, entier, indépendant, pour en expoſer les parties éparſés & morcelées à l'arbitraire & aux violences du premier oppreſſeur, ou aux haſards d'une invaſion étrangere. Vous ſacrifiez l'unité de votre patrie, vous décriez auprès du peuple, par vos exagérations calomnieuſes, le pouvoir d'une Monarchie abſolue, qui en France n'exiſta jamais, pour ; ſur je ne ſais quelle terre démembrée & corrompue par vous, vous compoſer un pouvoir tyrannique, auquel vous ne ceſſâtes d'aſpirer. Un ſeul inſecte peut-être, dans les ennuis de ſon inſociable humeur, a travaillé le poiſon qui nous tue, & miné ſourdement ce trône, le plus puiſſant, le plus ancien de l'univers, qui, inébranlable au milieu des révolutions, a vu, durant quatorze ſiecles, tomber autour de lui ou changer tous les Empires. Ces projets de *Fédéraliſme*, vous les niez aujourd'hui : mais qui de nous ne les a pas cent fois, & tout-à-l'heure encore, entendus de votre bouche ? Qui de nous n'avoit lu ces panégyriques de la Monarchie, ces louanges de votre jeune & vertueux Monarque, répétées dans tous vos écrits,

& jusques dans ces brochures préparatoires de la révolution que vous avez ensanglantée. Niez vos paroles passées, & brûlez vos écrits. Parlez-nous maintenant de l'unité, de l'indivisibilité de votre République. Qui vous croira? N'aviez-vous pas voué le 20 Juillet à l'exécration universelle quiconque oseroit prononcer le nom de cette République, décrétée par vous le 10 Août, pour être proclamée le 20 Septembre? Que l'exécration universelle retombe donc sur vous, qui, violateurs constans de tous vos sermens, voulez aujourd'hui couronner par un meurtre & cimenter vos parjures.

Peuple! voilà tes courtisans & tes flatteurs. Du moment où ils t'ont proclamé Roi, ils se sont retournés vers toi, & ils en ont écarté la vérité. Le premier qui remit entre tes mains la liste de tes droits, sans y joindre celle de tes devoirs, troubla ta raison. Le premier qui monta à la Tribune pour te remercier de l'incendie de ses possessions, altéra ton caractere & tes mœurs. Sans cesse ils t'ont répété qu'ils t'aimoient pour que tu les nommasses aux dignités, aux magistratures, aux emplois, & tu les y a nommés. Dès-lors, dans les places publiques, dans les fêtes, dans les assemblées, tu n'as plus entendu que ton nom; &, uniquement occupés d'eux-mêmes, ils ne parloient que de toi. L'émeute à laquelle ils t'avoient excitée, pour satisfaire quelqu'une de leurs passions, étoit l'exercice de ta souveraineté. Le meurtre étoit ta vengeance, & ils l'appelloient ta justice, parce qu'après t'avoir flatté eux-mêmes ils te craignoient. Vils & rampans d'abord autour de toi, d'erreur en erreur, d'insurrection en

inſurrection, de crime en crime, ils t'ont égaré juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus tes maîtres, & aujourd'hui ils veulent faire ſeuls les loix, ſeuls les faire exécuter, & forcer ta volonté de ſe conformer à la leur; car les flatteurs ſont toujours des tyrans. De liberté, d'égalité, il n'en eſt plus; puiſqu'ils ſont ſupérieurs à toi, & les oppreſſeurs des autres. Ah! tous les maux que tu commets, & tous ceux que tu ſouffres ſont leur ouvrage. Aveuglé par eux, tu périras : &, à l'inſtant de ta chûte, ils te flatteront encore, & ils ſe multiplieront encore autour de toi, & ils te flatteront ſur les bords mêmes de l'abyme où ils t'auront précipité, prêts à circonvenir le deſpote qui relevera tes débris : mais je ne mourrai pas ſans t'avoir dit la vérité.

Par mille calomnies, par mille artifices, ce ſont eux qui t'ont animé peu à peu contre ton Roi que tu chériſſois, & qui n'a pas ceſſé un inſtant de t'aimer. Ils t'ont dit qu'il étoit un tyran : tu ſavois bien qu'il ne l'étoit pas; comment auroit-il changé ſi-tôt, & comment as-tu pu les croire? Ah! ſi tu liſois, s'ils te permettoient de lire tout ce qu'ils ont écrit, il y a peu-de tems encore, pour le louer, pour l'encenſer lui-même, car ils vouloient le flatter auſſi, tu ſerois ſurpris, non, tu ſerois indigné. Dès ſon enfance, il fut ton eſpoir : eh! quel mal t'a-t-il fait depuis l'inſtant où il eſt devenu ton Roi? Il a été humain, religieux, compatiſſant; il a toujours eu horreur du ſang des hommes. On l'a trompé quelquefois, comme tes flatteurs te trompent aujourd'hui : mais il avoit réſolu de ne plus l'être; & il avoit aſſemblé, malgré ſes flatteurs, ces Etats-Généraux

qui ne l'avoient pas été depuis deux cents ans, pour penſer avec eux aux moyens de te rendre plus aiſé, plus content, plus heureux. Tout ce qu'il deſiroit étoit d'unir ſon bonheur au tien, & ta liberté à ſa puiſſance; ſa puiſſance, qui étoit la tienne. Tu avois voulu une Conſtitution, & il l'avoit voulu. De qui exigeoit-elle, plus que de lui, des ſacrifices? & il les avoit tous faits. Une funeſte épreuve en avoit démontré les vices; il n'en étoit pas l'auteur. Il eſpéroit, comme toi, qu'ils ſe corrigeroient par la réflexion, par l'expérience, & d'un commun accord entre lui & toi : car il n'eut d'autre intention que de conformer ſa volonté à la tienne, de la bien connoître par la voix de Repréſentans que tu aurois librement choiſis, & enſuite de la faire exécuter pour le bonheur de tous. Cette maniere de vivre enſemble, le Peuple & le Roi, ta bonne foi, ton bon ſens te diſent qu'elle eſt la plus ſage, la plus raiſonnable. C'eſt la meilleure que les peuples aient imaginée pour conſerver leur liberté; pour être, chez eux, heureux & riches, puiſſans & reſpectés par les autres; pour jouir tranquillement de leurs droits, remplir paiſiblement leurs devoirs, &, enfans d'une même patrie, obéir tous également à des loix qui alors ſont toujours douces, puiſque tous les ont faites & conſenties. Cette liberté, ces loix que tu pouvois avoir, tes tyrans te les ont ravies : mais ton Roi, qui te les avoit offertes, l'abandonneras-tu à tes tyrans, à ſes accuſateurs qui ſe ſont faits ſes juges? Ce triomphe du crime, le permettras-tu? Non; enchaîne tes tygres, & ſauve ton Roi : ſauve ta vertu & ta renommée; car c'eſt par elles, c'eſt ſur la foi de leur probité,

que vivent auſſi les nations, & les taches à leur réputation ſont les préſages de leur ruine. Il n'en eſt point que n'indigne & ne ſouleve contre un peuple, quelque ſoit ſa puiſſance, l'excès de ſon déshonneur & de ſon immoralité : que dira de toi l'univers ? Dans tous les eſprits & dans tous les cœurs, dans la conſcience de toutes les nations, tu retrouveras le ſentiment profond des vertus de ton Roi, le ſouvenir de toute ſa vie, la conviction & la haine indélébiles du crime de ſes perſécuteurs. Ils ſont ſes aſſaſſins : ſeras-tu leur complice ?

Je n'ai oppoſé, au long travail de la calomnie, que le ſimple récit des faits dont mes yeux ont été les témoins. Que pouvois-je ajouter aux vérités & aux principes déja développés, dans la cauſe du Roi, par le petit nombre d'hommes vertueux qui ſe ſoient préſentés pour la défendre ? Dans le monceau d'impoſtures ſur lequel s'eſt érigé, ſans miſſion & ſans loi, le Tribunal hoſtile qui le juge aujourd'hui, il en eſt une cependant contre laquelle doit s'élever encore le témoignage peu ſuſpect de mon indomptable véracité. Et à qui appartiendroit-il de dépoſer des ſoins & des efforts conſtans du Roi pour la paix, plus qu'à celui qui s'eſt dévoué en ſacrifice à ſon amour pour elle ? Non, le Roi n'a point ſoudoyé les Emigrés, il n'a ſecondé ni leurs armemens, ni la coalition des Puiſſances ; & ceux-là ſeuls l'en accuſent, qui ont, à deſſein, provoqué l'émigration & la guerre.

Il faut que les propriétés reſtent, mais que les propriétaires changent (1). — *Sans la guerre, la révolution*

(1) V. page 4.

révolution du 10 Août n'auroit pas eu lieu : ſans la guerre, la France ne ſeroit pas République (1). Quelle clarté dans le précepte, & qu'elle ingénuité dans l'aveu ! Et, en reliſant ces deux textes, ne retrouve-t-on pas, dans chacun d'eux, la théorie, &, dans leur réunion, le total des crimes & des malheurs de la France ?

L'émigration ! Ah ! ce mot n'eſt-il pas encore un de ceux, adroitement indéterminés, dans le vague deſquels ils égarerent, à plaiſir, la bonne foi & la colere du peuple ? Depuis quatre ans, ſans ceſſe ils ſéviſſent contre l'idée d'un mal qu'ils veulent produire, & qui n'eſt encore ni réel, ni défini. Et en effet, nous ne vîmes point encore des familles entieres quitter le lieu de leur naiſſance ; des hommes donner la démiſſion volontaire de leur droit d'habitation & de cité, &, renonçant à tous les objets chers à leur cœur & à leur mémoire, tranſporter ſur une terre étragere les produits de l'aliénation de leur héritage, ou les fruits lentement acquis de leur travail & de leur induſtrie. Mais les incendies, les dépouillemens & les meurtres, la contrainte & l'alarme des conſciences, les malheurs réels & les malheurs d'opinion, tous ces maux dont on connoît l'avare & ſyſtématique intention, ont ſucceſſivement éloigné de leur patrie un nombre conſidérable de citoyens effrayés, aigris, perſécutés : &, feignant le deſir d'arrêter leur fuite, on n'a employé, pour la retenir, que les moyens qu'on ſavoit les plus propres à l'accélérer. Une

---

(1) V. Journal du Pat. Franç. n°. 1139, Samedi 22 Sept. 1792, page 134, note, 2e. colonne.

foule de nouveaux fermens eſt inventée pour donner aux Légiſlateurs des réſiſtances à punir, ou des parjures à ſuppoſer. Une multitude de décrets eſt rendue, dont chacun comporte l'exhérédation légale des individus qui auront abandonné la France, ou l'aſſaſſinat impuni de ceux qui oſeront y reſter. Mais il importe de montrer une hypotheque de plus à ce *papier-arpent*, dont le volume avili excédera bientôt la ſurface du terrein qui le cautionne. Mais il eſt urgent de tromper, par une garantie nouvelle, le poſſeſſeur tremblant de ces parcelles *d'aſſignats*, émis ſans meſure pour ſubvenir à des beſoins ſans bornes, & décrétés, dans leur origine, pour ſatisfaire aux ſpéculations de la ſemaine de l'agioteur qui les inventa. Enfin, *il faut que les propriétaires changent;* & les propriétés ſont envahies ou vendues, les propriétaires bannis ou maſſacrés.

Oſerez-vous juſtifier vos atrocités par leurs torts envers la patrie? Ah! ce n'eſt pas devant vous que j'examine juſqu'à quel point ils ont pu, par leurs démarches, violer les obligations du pacte de ſociété ſous lequel ils naquirent, ou juſqu'à quel point vous l'aviez rompu vous-mêmes envers eux par des loix oppreſſives, & par des actes encore plus vexatoires. Je m'étonnerai ſeulement qu'à l'inſtant où, après tant de violences & tant d'outrages, tant d'atteintes à leur fortune & tant d'attentats à leur vie, ils fuyoient méconnoiſſant, pour eux, les bienfaits de votre légiſlation nouvelle, vous n'ayez pas, dans vos décrets vengeurs, fait revivre ces loix anciennes, qui admettoient dans les tribunaux l'action contre les ingrats.

Mais, s'il étoit vrai, & c'eſt devant eux que je dois le dire, s'il étoit poſſible que le concours de tant de cauſes malheureuſes, de tant de déſaſtres réunis & combinés, eût affoibli ou altéré dans leurs cœurs le ſentiment des obligations les plus ſacrées & les plus cheres, celui de la reconnoiſſance & de l'amour pour leur patrie; combien de raiſons auroient dû encore les y retenir! combien de motifs de ſacrifier au ſouvenir des biens qu'ils en avoient reçus, le reſſentiment des maux que vous leur avez faits? C'eſt contre la ſource de tous ces maux, je le ſais, c'eſt uniquement contre vous, qui en fûtes les auteurs, qu'ils voulurent diriger leur indignation & leurs armes. Mais ne penſerent-ils pas que, ces malheurs mêmes, ils couroient les aggraver & les accroître; & pour nous venger de nos ennemis, car vous l'êtes, devoient-ils en augmenter le nombre? Devoient-ils riſquer de traiter, comme tels, ceux de leurs concitoyens dont ils n'avoient éprouvé que bienveillance & qu'amour; ceux mêmes qui, dans le tumulte de nos villes, ou dans la retraite ignorée des campagnes, ſéduits par l'empiriſme de vos décrets, par les preſtiges de votre érudition expérimentale, ou égarés par l'efferveſcence de nos opinions nouvelles, de nos théories confuſes, *manquant d'ailleurs d'inſtruction & de temps pour s'occuper des affaires publiques*, attendoient le bonheur que l'intention du Roi leur avoit promis; & *eſpéroient voir la réforme & la deſtruction des abus s'opérer dans une Monarchie d'une maniere prompte & tranquille* (1)?

---

(1) V. page 71, note.

Eh bien ! impatiens, offensés, pressé de la vengeance, ils ont fui ; menaçans d'abord, & lentement armés, ils ont essayé de rallier à leur cause le courroux & l'intérêt des Puissances. Il me siéroit mal de justifier leur entreprise : mais, en cela même, quels projets ont-ils mieux servis, ceux de leur vengeance, ou ceux de votre politique ?

Du moment où, dans le plus ignorant & le plus présomptueux de vos Comités, des individus étrangers, presque tous, aux notions élémentaires de droit public, comme aux principes les plus simples du droit des gens, déciderent souverainement la révision ou la rupture de tous nos engagemens & de tous nos traités : de l'instant où, sans combinaisons & sans vues, étourdis de l'éveil de leurs inspirations soudaines, ils ne se saisirent du fil de nos négociations que pour en faire celui de leurs intrigues insurrectionnelles, & ne marcherent sur le terrein hasardeux & froid de la politique que pour le transformer en une arêne de révoltés, d'incendiaires & d'usurpateurs ; il fut aisé de discerner leur but, & de prévoir leurs moyens. Et dès-lors nous crûmes l'entendre ce vacarme séditieux d'adresses aux Nations, de manifestes & de déclarations frénétiques à toutes les Puissances. O combien vous eussiez regretté qu'une portion de Français mécontens & fugitifs, subissant sur un sol étranger, sans colere & sans armes, leur proscription & vos décrets, & s'abstenant de tous préparatifs, de toutes récriminations hostiles, vous eussent ravi le plaisir de proposer la création d'une milice errante d'assassins, de porter

chaque jour à votre Tribune l'insulte de votre abjecte arrogance à quelque Couronne, & l'invitation du régicide à quelque Peuple ! Comment auriez-vous pu, sans l'apparence d'un motif, couvrir la France de vos camps tumultueux, & entretenir, par l'effroi de périls imaginaires, tous les Départemens en alarme, pour les distraire sur le sentiment prochain de leur ruine, sur les entreprises & les progrès de votre nuisible autorité, & sur-tout pour les aveugler sur votre projet ténébreux, & alors redouté par tous, de nous amener à une révolution nouvelle ? La guerre seule vous en promit la possibilité, &, accusant de la tramer en secret, le Roi qui y montra toujours une opposition formelle, l'Empereur qui de concert avec lui redoubloit de soins pour l'éviter, les Français expatriés qui seuls n'auroient pu l'entreprendre, vous y disposâtes insensiblement les esprits, pour arriver au moment d'en motiver la déclaration subreptice & frauduleuse, & parvenir au terme du dernier & du plus affreux de vos complots. *Sans la guerre la révolution du* 10 *Août n'auroit pas eu lieu : sans la guerre la France ne seroit pas République* (1). Qui donc a eu l'initiative de tous les torts? Qui a mis le plus d'ordre & de méthode dans le systême de nos calamités ? Votre science ne fut que l'art de nuire : mais la désunion de nos ressentimens, notre mésintelligence dans une colère commune, assura vos succès. Habiles à saisir les nuances de toutes les opinions,

(1) V. page 81.

vous prîtes à tâche d'en modifier encore les différences, pour tirer avantage de leur contraste & de leur instabilité. Chaque jour produisit un dogme nouveau : des sophistes affidés l'accréditerent ; recueilli par quelques individus, repoussé par d'autres, il avoit acquis assez de volume pour heurter le paradoxe de la veille. Les esprits étoient aigris : &, feignant de vous révolter d'une opposition dont vous aviez dès long-tems prévu & calculé les effets, vous en irritiez encore l'ardeur. Vous envenimâtes ainsi toutes les querelles, jusqu'à ce qu'elles eussent acquis ce degré de maturité que vous attendiez pour en recueillir les fruits. Une confédération générale eût anéanti votre doctrine & détruit votre empire. La division de vos ennemis & l'obstination aveugle des résistances partielles, donnerent à la bassesse & à l'artifice de vos vues la grandeur & la consistance d'un plan. Votre domination s'agrandit de tout l'espace que laissoit en fuyant le parti que vous aviez opprimé : vous le poursuivîtes dans sa fuite pour l'opprimer encore. Vous redoutiez trop qu'elles ne disparussent toutes, pour ne se réunir qu'à lui, ces divisions & subdivisions nombreuses de ligues & d'associations diverses, sans cesse combattant entre elles, & formées chacune dans leur origine pour ne combattre & ne surveiller que vous. Alors vos atteintes à la Monarchie eussent été moins sûres, vos crimes envers le Monarque moins audacieux & moins impunis. Le seul indice d'un rapprochement fut donc pour vous le signal d'un danger : un seul regard qui se portât vers le trône, une insulte à votre tyrannie. Vous aviez résolu d'enlever au trône jusqu'à cette force

d'opinion, qui, plus que jamais, lui étoit devenue néceſſaire depuis l'acceptation fatale d'une Conſtitution qui en avoit ébranlé les fondemens & dégradé l'autorité : vous travaillâtes à en éloigner tous les appuis. Peut-être il s'y fût rattaché, ce peuple que vous n'aviez encore déſaccoutumé ni de l'idée d'un Roi, ni de l'amour du ſien ; & qui, fortifié dans ſon penchant pour cette forme de gouvernement par la tradition de ſes peres, par ſon éducation & ſes habitudes, y eſt reconduit encore par l'attrait qu'aura toujours, pour la pluralité des eſprits, la ſimplicité d'un principe uniforme. Il étoit poſſible que, ramené à l'amour de l'ordre par le ſentiment de ſes maux, il ſe tournât vers ceux qui, ſouffrant comme lui, n'auroient oppoſé aux violences de votre délire que la réſiſtance, tôt ou tard victorieuſe, d'une raiſon ferme & patiente. Quel prétexte vous fût alors reſté pour agiter, pour noircir ſon eſprit de tous les fantômes d'une contre-révolution, de toutes les fables d'un *Comité Autrichien*, & accuſer, auprès de lui, le Roi que vous vouliez perdre, d'une connivence imaginaire avec ceux qui aſpiroient à le ſauver. Les menaces du dehors vous étoient néceſſaires pour répandre au-dedans la terreur. Le mot ſeul de *Conſtitution* étoit une des magies de ce bizarre & funeſte pouvoir qui remuoit ou raſſeyoit à votre gré une nation entiere, toujours tourmentée, toujours aſſervie. C'étoit contre la Conſtitution que la Cour conſpiroit, que les Puiſſances armoient, qu'un parti mécontent ſe raſſembloit au-delà des frontieres ; & c'eſt au nom de cette Conſtitution, c'eſt à l'inſtant où vous alliez la détruire que, pour la défendre, vous ſouleviez

le peuple contre le Roi, vous le prépariez à la guerre contre les Puiſſances, & dirigiez ſa vengeance contre les Emigrés. Leur nombre en augmentoit : &, de diſtance en diſtance, oppoſant une digue au torrent pour en groſſir les flots, vous appelliez le peuple à grands cris pour lui en exagérer la rapidité & lui en prédire les ravages. Vous ſaviez que le peuple, ſe ralliant toujours à la faction qui l'obſede, s'anime encore par elle contre le parti qui l'abandonne. Il falloit donc priver une portion de la Nation de l'appui que l'autre auroit pu lui prêter. Dès-lors plus de ralliement poſſible contre vous; plus de point de réunion. Quelle étoit la puiſſance d'un trône iſolé, d'un ſceptre affoibli, contre les excès d'un fanatiſme toujours croiſſant d'impétuoſité, d'ivreſſe & d'audace ? La premiere aſſemblée avoit ôté au Roi le pouvoir de réſiſter aux entrepriſes de la ſeconde. La choſe publique reſtoit livrée à vos déprédations & à vos fureurs. Trop de manœuvres & trop de crimes pouvoient-ils acheter un ſi beau triomphe ?

Le Roi avoit vu, avec une égale douleur, d'un côté l'inſolence & la mauvaiſe foi conjurées pour forcer à la guerre la dignité des Puiſſances, de l'autre les tentatives réitérées pour y entraîner leur condeſcendance : &, dans la ſolitude de ſon palais, il gémiſſoit ſur la cauſe & ſur les ſuites de cette prétendue émigration, dont il ne pouvoit arrêter le cours, mais dont jamais il n'avoit favoriſé la pente. *Diſſuadez-les*, répondoit-il, vers le milieu de Juillet 1791, à un des hommes qui a le plus ſa confiance, & qui l'avertiſſoit du départ prochain de quelques Officiers mécontens,

dissuadez-les, & dites-leur de ma part qu'ils font mal, & qu'ils seront bien malheureux. Et à qui donc sa bienveillance accorda-t-elle les secours que lui reproche aujourd'hui votre humanité ? Hélas ! à quelques-uns de ces hommes qui, dès leur jeunesse & dès son enfance, attachés à sa personne, avoient vu le 6 Octobre périr leurs compagnons d'armes à leurs côtés, & menacés d'être, comme eux, les martyrs de leur dévouement & de leur zele, avoient obéi à l'ordre du Roi qui leur interdisoit de se défendre & de les venger. Ah ! ces trop foibles, ces trop justes dédommagemens, & qui, selon l'état même où il en est fait mention, furent inégalement répartis sur les besoins de chacun d'eux, ces dettes d'une bienfaisance rigoureuse étoient-elles la solde de leur ressentiment ? Le 7 Août dernier, dans un entretien dont je n'avois pas, sur cet objet, sollicité la confidence, le Roi me montroit encore la preuve que depuis les derniers mois de l'année précédente aucun paiement n'avoit été fait, pour des arrérages même antérieurs, que sur des certificats authentiques d'une résidence avérée. J'en ai touché, j'en ai lu l'ordre original écrit de la main de Sa Majesté. Où est cet ordre ? Qu'on nous le représente. Quoi donc ? il vous aura suffi de piller, de ravir tous ses papiers sans forme juridique, sans vérification légale, pour en soustraire tous ceux qui démontroient la droiture de ses démarches & la probité de ses intentions : & nous ne démentirions pas aux yeux de toute la Nation, à ceux de toute l'Europe, cette collection impudente de lettres, de calculs, de mémoires controuvés ou contrefaits, dont vous avez chaque matin gonflé,

pendant ſix mois, le venin des feuilles qui vous nourriſſent; dont vous avez proclamé la calomnie dans toutes les parties de l'Empire, & ordonné la lecture à tous les Prônes, pour mêler devant Dieu le menſonge du Prêtre à la croyance du peuple, & ſupprimer de ſes prieres celle qu'il élevoit au Ciel pour le ſalut de ſon Roi.

Il n'a pas eſpéré ſans doute, cet infatigable compilateur d'accuſations, ce même homme du 10 Mars, qui de la barre de l'Aſſemblée aux cachots de l'Abbaye, de ceux d'Orléans aux carrefours de Verſailles, n'a pas perdu de vue ſes victimes qu'elles n'aient été immolées à ſon pâle acharnement; il n'a pas eſpéré étouffer à jamais dans leur ſein, avec le cri de leur innocence, la juſtification du Roi & la vérité de ſes négociations pacifiques. Tous les Cabinets politiques de l'Europe atteſteront l'eſprit de conciliation & de paix qui dirigea conſtamment les relations de S. M. avec les Puiſſances étrangeres. Inculperoit-on encore ſon influence à la Cour de Vienne? Elle fut réelle, ſans doute; & dès le printems de 1791, le Roi empêchoit l'exécution d'un plan ſecret arrêté à Mantoue pour attaquer, deux mois après, la France, dont les armées étoient alors incompletes, & les frontieres ſans défenſe : l'été de la même année, il prévenoit les effets de la Convention de *Pilnitz* : l'automne ſuivante, il ſe concertoit avec l'Empereur pour contenir au-delà du Rhin les deſſeins & les préparatifs hoſtiles qui s'y étoient formés. Qu'on nous rende nos correſpondances; qu'on les publie. Toutes elles démontreront les efforts du Roi pour éviter cette guerre provoquée, commencée par ceux qui oſent au-

jourd'hui la lui imputer : comme ſi nous euſſions oublié qu'un décret d'accuſation les vengeoit du Miniſtre qui l'avoit écartée, & que la menace d'une inſurrection portoit à ſa place celui qui, pour obéir à leurs vues, ſauroit faire de cette détermination une néceſſité ! Jamais le Roi ne vit dans la guerre qu'un ſurcroît de troubles & de malheurs, dans une contre-révolution qu'une ſource de nouveau crimes, & il éloigna de tout ſon pouvoir toute intervention étrangere dans nos débats intérieurs. Hélas ! la ceſſation de nos déſordres & de nos diſſentions politiques, la paix & la confiance du peuple dans ſa droiture, tel fut le vœu de tous ſes inſtans : &, impaſſible à la calomnie, jamais elle n'atteignit ſon ame qu'autant que le peuple pouvoit y croire. A cette ſeule idée j'ai vu ſes yeux ſe remplir de larmes. » C'eſt » là, diſoit-il encore le 3 Août (1), c'eſt là qu'eſt » la véritable plaie de mon cœur. Un jour le » peuple ſaura combien ſon bonheur me fut cher, » combien il fut toujours mon unique intérêt & » mon premier beſoin. Eh ! que de chagrins ne » ſeroient effacés par la plus légere marque de » ſon retour " ! Ce jour qu'il eſpéroit. . . . Ce retour qu'il attendoit de toi. . . Peuple malheureux & trompé ! à cette ſeule idée, tes yeux auſſi ne ſe rempliſſent-ils pas de pleurs ?

Mais la volonté, la conſcience de vingt-cinq millions d'hommes vont enfin être interrogés, & c'eſt l'univers qui attend le jugement que va porter une grande nation. Que d'une extrêmité

---

(1) Meſſage du Roi à l'Aſſemblée.

à l'autre de l'empire, du réduit le plus obſcur de nos villes juſqu'au plus humble toît des campagnes, il ſoit connu, il ſoit proclamé le vœu, le ſentiment intime de chaque individu : voilà la loi qu'il faut conſulter : elle eſt la ſeule, & celle à laquelle les traîtres doivent obéir ; car bientôt elle ſera leur juge. Français, qui de vous veut la mort de ſon Roi ?

Ah! qu'un ſcélérat illuſtre, qu'un de ces mortels extraordinaires, en qui l'audace du crime s'unit aux qualités dont l'éclat ſemble en diminuer l'horreur, ſubjugue la multitude & l'entraîne par l'aſcendant de ſon génie, par l'admiration d'un grand caractere : à la honte de l'humanité, les annales du monde nous rappellent quelques-uns de ces rares & inexpiables forfaits. Mais où eſt donc ici l'héroïſme du crime, & l'admiration du peuple ? Qui de nous ne rougiroit de nommer un ſeul des agens, un ſeul des chefs plus mépriſables encore de cette infâme conſpiration ? Et quel ſpectacle donnons-nous aujourd'hui à l'Europe ? Une Aſſemblée où la corruption de tous les vices engendre tous les poiſons : quelques hommes moins obſcurs, & par conſéquent plus déshonorés, qui, à la honte de s'y aſſeoir, ajoutent la peur de la quitter ; &, de quelque côté que la vue ſe rejette, des individus encore ſaiſis des dépouilles qu'ils ſe partagerent, encore teints des meurtres qu'ils ont commis : les plus dépravés, les plus vils de tous les êtres, qui ne ſe croient à la hauteur des principes que lorſqu'ils ſont à la profondeur de la ſcélérateſſe, & qui, après avoir ramé toute leur vie dans la fange, s'imaginent laver par

le ſang d'un Roi celle dont ils reſteront couverts. Et c'eſt à de tels juges que la France livreroit le ſoin de ſa gloire, & les jours de ſon Roi ! Non, le peuple de la France, le peuple de Paris ne le ſouffrira pas. Telle eſt au moins l'idée que conſervent encore de ſes mœurs & de ſa juſtice quelques-uns des peuples qui l'environnent. Juſtifions nos mœurs, & ſignalons notre juſtice. Eſt-ce donc du ſein des nations étrangeres, de ces mêmes nations, qui, acoutumées à s'enrichir du commerce de nos lumières, nous durent peut-être auſſi l'exemple de quelques vertus; eſt-ce du ſuccès de leurs armes contre nous que nous attendrons des vengeurs? Voudrions-nous reculer, dans nos droits à leur reſpect & à leur eſtime, de toute la force des vices que nous ont apportés les hommes qui nous gouvernent? Que tardons-nous? Et quelle ſtupeur nous enchaîne encore & nous retient! C'eſt à nous, c'eſt à l'univerſalité des citoyens, hommes découragés ou crédules, égarés ou ſéduits, trop long-tems victimes d'un pouvoir uſurpé, & de l'infernale coalition qui le ſoutient; c'eſt à vous mêmes, à vous, inſtrumens fatigués de leurs paſſions & de leurs crimes, à mettre un terme à cette aviliſſante domination, & à nos communs malheurs. Qu'en prononçant ſur le ſort de leur Roi tous les Départemens de la France ſe hâtent de prononcer auſſi ſur le ſort de la patrie. Une ligue généreuſe, un effort unanime de tous les amis de l'ordre public & des loix peuvent encore nous délivrer du fléau intérieur qui nous détruit, & écarter celui de la guerre univerſelle qui nous menace. Que les véritables baſes d'une

Repréſentation nationale ſoient enfin fixées parmi nous. L'occaſion nous en eſt donnée. Vraiment libres alors, & par nous-mêmes affranchis d'un joug dont nous effacerons juſqu'au ſouvenir, nous rentrerons dans nos droits, forts de l'expérience de notre infortune & de nos erreurs. Nous aurons appris à donner au ſyſtême de nos loix, à celui de notre adminiſtration & de notre politique, une direction plus calme & plus ſage : & réconciliés tous, ſur les ruines d'une anarchie que tous nous aurons détruite ; rapprochés encore par le ſentiment qui diſpoſe le plus les hommes à la bienveillance, celui d'avoir échappé à un même déſaſtre ; nous pourrons reſſaiſir les principes & les liens d'un gouvernement ſtable & proſpere, & nous avancer enſemble vers le bonheur & vers la paix. Vœux du patriotiſme & de la raiſon ſeriez-vous encore trahis, & aucun de ceux que le Roi forma pour le bonheur & la paix de la France n'aura-t-il pû s'accomplir ? Car ce ſont encore les ſiens que j'exprime, & que je devois rappeller ici.

Le Roi, ſe fiant à ſa nation & à ſon ſiecle, s'eſt abandonné généreuſement à leur action, & jamais il n'a cru devoir la ſeconder que par le déſintéreſſement & la pureté de ſes intentions. Trompé dans ſes eſpérances, & placé entre le ſentiment de ſa conſcience & celui de ſon malheur, ce n'eſt que de la ſageſſe & de la libre affection du peuple, rendu à lui-même, qu'il a attendu le retour du calme & la fin de ſes ſouffrances. Cette illuſion, qui, ſi c'en eſt une, eſt encore celle de la vertu, a ſeule ſoulagé quelquefois ſon ame & ſa penſée du fardeau de ſes

peines & du souvenir des crimes commis autour de lui. Il n'opposa à ceux qui furent dirigés contre lui-même que le plus admirable & le plus rare de tous les courages, celui de la patience & de la modération. Cependant l'intérêt le plus ardent & le plus actif, la compassion la plus respectueuse & la plus tendre, étoient devenus envers lui la dette de l'univers ; & devroit-on s'étonner que tous les Gouvernemens & toutes les Nations eussent offert à ses longues adversités des hommages, des consolations & des secours ? Mais le Roi n'implora jamais, jamais il ne désira leur hostile assistance, & celui qui pour la défense de sa propre vie ne pût consentir à risquer celle d'un seul individu, eût-il résolu d'ensanglanter l'Europe pour obtenir de la force des armes ce qu'il ne vouloit devoir qu'à l'assentiment universel & mieux éclairé de la Nation ? » *Quelque soient les événemens d'une guerre que j'ai* » *tout fait pour éloigner, je m'opposerai toujours* ", me disoit-il, le jour même, ce jour éternellement présent à ma mémoire, où, l'esprit déja préoccupé, l'ame déja saisie des sombres pressentimens d'un funeste & prochain attentat, je prêtois entre ses mains le dernier serment qu'elles aient reçu, » je *m'opposerai toujours à ce qu'au-* » *cune Puissance étrangere se mêle d'imposer à la* » *France une forme de Gouvernement. Mon dessein* » *est de soutenir la Constitution, tant que le vœu* » *de la Nation elle-même ne m'aura pas délié du* » *serment qui m'y attache.... Personne n'a voulu* » *plus que moi la destruction des abus.... J'ai dé-* » *siré les bases d'une Constitution libre, & les prin-* » *cipes en ont toujours été dans mon cœur.... On*

» *ſait les efforts que j'ai faits.... tous les hommes* » *ſans paſſion me rendent juſtice, je n'en doute pas...* » *Cependant, je n'ignore aucun des dangers qui m'en-* » *vironnent.... & je ſoumets ma deſtinée au Sou-* » *verain Maître de l'univers ".* — O vous, qui jugerez LOUIS! reliſez ces paroles : elles contiennent ſa vie, ſon regne & ſa défenſe.

Londres, 15 *Janvier* 1793.

APPENDIX.

DÉTAILS AUTHENTIQUES

SUR

LES DERNIERS MOMENS

DE LOUIS XVI.

Paris, 21 *Janvier* 1793.

Nous ſommes dans un état de douleur & d'anéantiſſement qui tient de la ſtupidité. Louis XVI n'eſt plus : ſon exécution s'eſt faite ce matin vers dix heures un quart, à la place de Louis XV. L'échafaud étoit dreſſé entre le piédeſtal de la Statue & les Champs Eliſées. Tout étoit prévu pour le maintien de la tranquillité; tous les Bourgeois indiſtinctement étoient commandés pour ſe trouver aujourd'hui à ſix heures du matin, en armes, à leur Section. Le ſervice a été fait par la Garde ſoldée & par les Fédérés, dont le nombre montoit à quarante mille hommes. Santerre avoit déclaré au Conſeil général de la Commune qu'il avoit une force de cent mille hommes à ſa

diſpoſition : les femmes mêmes étoient conſignées chez elles.

La queſtion du ſurſis fut agitée dans la nuit du Samedi au Dimanche, au milieu des débats les plus orageux. Les honnêtes gens ſe flattoient que la lettre du Roi d'Eſpagne produiroit un amendement. La raiſon d'État le vouloit ſans doute; le Roi d'Eſpagne offroit de ſe rendre médiateur auprès des Puiſſances, s'engageant à déſarmer, & promettant, dit-on, de reconnoître la République ſi on vouloit ſauver le Roi. La Convention n'a pas voulu entendre la lecture de cette lettre.

Enfin, ce terrible arrêt de mort fut décrété ſans appel, ſans réviſion, ſans délai. Hier à midi, Garat, Miniſtre de la Juſtice du Conſeil exécutif proviſoire, chargé d'aller notifier au Roi l'arrêt de la Convention, monta en voiture, ayant avec lui Lebrun, Miniſtre des affaires étrangeres, & Grouvelle, Secretaire du Conſeil, tremblant tous les trois comme des malfaiteurs, juſqu'à en imprimer un mouvement à la caiſſe de la voiture. Ils arrivent ainſi au Temple.

La derniere piece où ſe tenoit le Roi eſt fort grande, mais ſéparée en deux par des paravents. Comme l'arrivée des Membres du Conſeil exécutif, cauſa quelque mouvement à la porte, le Roi ſe leva, & s'avança vers eux. Ils le ſaluerent en s'inclinant : le Roi leur rendit le ſalut d'un air ouvert, & pas la plus légere émotion. Garat lui dit, fort troublé, & en balbutiant : — Louis, la Convention me charge, comme pouvoir exécutif, de vous inſtruire du décret qu'elle a rendu. — Liſez, dit enſuite le même

Miniſtre à Grouvelle qui commença la lecture... Et comme les griefs ſont exprimés dans le préambule : aux mots...., *Et d'avoir conſpiré contre la ſûreté générale extérieure & intérieure*, le Roi répéta lui-même cette phraſe, en étendant & prolongeant ſes deux mains en-avant, baiſſant la tête & élevant légérement les épaules. Après une petite pauſe, Grouvelle continua, & lut le décret en entier, aucun des trois Commiſſaires n'oſant regarder le Roi pendant cette lecture. Nulle altération ne ſe montroit ſur ſon viſage, où l'on n'appercevoit que le calme, l'attitude la plus ferme, enfin tous les ſignes d'une force & d'une réſignation à toute épreuve.

Quand la lecture du décret fut achevée, Louis tira de ſa poche un papier qui contenoit pluſieurs demandes; il les lut, & pria le Miniſtre de la Juſtice d'engager le Conſeil à délibérer promptement ſur ces objets. Garat lui répondit que le Conſeil ne pouvoit délibérer, mais que ſur le champ il alloit faire valoir les réclamations du Roi auprès de l'Aſſemblée, qu'il ignoroit ſi toutes lui feroient accordées, mais que pluſieurs Membres de la Convention étoient favorables à ſes demandes, & les avoient même prévenues.

Garat rapporta la réponſe de la Convention au Temple, & dit : Louis, la Convention acquieſce à telle & telle demande : mais le décret eſt poſitif, point de ſurſis. — *Allons*, dit le Roi, *il faut ſe ſoumettre;* & de ſuite il ſe mit à cauſer avec les trois Commiſſaires, avec un calme, une netteté, une douceur parfaite, ſortant des papiers de ſon porte-feuille ou de ſes poches, avec ordre & tranquillité, comme un

homme qui prépareroit ſes paquets pour un court voyage. Comme ils ſe retiroient, il les reconduiſit juſqu'à la porte, les ſalua avec le même air de ſérénité, & rentrant dans ſa chambre, il dit froidement au ſerviteur qui s'avançoit vers lui : — *Il eſt l'heure, vous pouvez me faire ſervir.* Il dîna comme à ſon ordinaire.

Ce fut encore le Miniſtre de la Juſtice qui lui amena l'Eccléſiaſtique Irlandais qu'il avoit demandé, & qui eſt reſté avec lui juſqu'après l'exécution.

Il paſſa le reſte de la journée, & une partie de la nuit avec ſa malheureuſe Famille, dont les cris ſe ſont fait entendre au-dehors, à pluſieurs repriſes, & ſur-tout au moment de la ſéparation. La Reine étoit dans un état digne de pitié; elle s'eſt arraché les cheveux, & n'a voulu entendre à aucune conſolation. Le Roi attendri, mais ferme au milieu du déſeſpoir de ſa Famille, l'a congédiée en leur diſant, *à demain.* Ses prieres ont été longues : la nuit étoit très-avancée lorſqu'il s'eſt couché. Il s'eſt réveillé en ſurſaut à ſix heures, s'eſt habillé ſans proférer un ſeul mot, a entendu la Meſſe de ſon Confeſſeur, & a communié : il a voulu épargner à ſa Famille l'horreur des adieux.

Ce matin à neuf heures il eſt monté dans la voiture du Maire avec ſon Confeſſeur, un Officier municipal & deux Officiers de la Gendarmerie nationale. Il a récité, pendant le trajet, les prieres des agoniſans. Arrivé au pied de l'échafaud, il s'eſt dépouillé de ſon habit, & eſt monté avec une fermeté ſans égale, regardant tranquillement autour de lui. Du haut de l'é-

chafaud il a adreſſé ces paroles au peuple : — *Je meurs innocent, je pardonne à mes ennemis, & je deſire que la France....* Ici il a été interrompu par le roulement des tambours.... & l'atroce Santerre a requis le bourreau de faire ſon devoir. On l'a lié à la planche, & quand la baſcule a eu pris ſa direction, il a encore relevé ſa tête, regardant & fixant cette multitude. C'eſt alors que ſon Confeſſeur ſe penchant ſur ſon viſage, a articulé d'une voix très-élevée : — *Enfant de Saint Louis, montez au Ciel.* A l'inſtant même la ficelle a été coupée, la tête tenoit encore, on a peſé ſur le fer, elle eſt tombée; le bourreau l'a ſaiſie, & l'a montrée au peuple en faiſant le tour de l'échafaud. Ce bourreau étoit, dit-on, celui de Meaux : on aſſure que celui de Paris s'étoit refuſé, & eſt en priſon. Le corps a été tranſporté à la Madelaine, dans une foſſe qu'on a remplie de chaux, pour condamner juſqu'à ſa cendre & la ravir à une réparation future.

Ainſi s'eſt terminé cet horrible attentat. Pendant les apprêts du ſupplice, les ſoldats, (car on n'a ſouffert perſonne dans l'enceinte, & toutes les avenues étoient barricadées & hériſſées de canons,) ont gardé le plus profond ſilence : les cris de la pitié étoient contenus par la terreur, & lorſque la tête a tombé, on a entendu quelques voix crier, *vive la Nation, vive la République.*

A l'exception de quelques ſcélérats payés qui courent la ville en chantant l'hymne des Marſeillois, un ſombre ſilence regne par-tout : mais ce ſilence reſſemble à celui des tombeaux.

Après avoir écouté cette derniere lecture, chacun se regarde, & craint de troubler, par ses paroles, l'impression profonde que chacun vient de recevoir.

Londres, ce 25 Janvier 1793.

36